Sommaire

INTRODUCTION

LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Données générales
- Population
- Structure familiale et sociale
- Population active
- Logement
- Emploi et économie
- Commerce
- Environnement

LE CADRE URBAIN

- Formation
- Structure urbaine
- Synthèse
- Protections et transformations récentes ou en cours
- Exemples

LA VIE URBAINE

- Densité et mixité
- Déplacements
- Équipements
- Centralités
- Transformations récentes ou en cours
- Exemples

PERSPECTIVES

GLOSSAIRE

Fermer

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- PLU
  - emplacement réservé pour logement social
  - emplacement réservé pour équipement
  - emplacement réservé pour espaces verts
- autres équipement nouveaux
- reconversion de bâtiments remarquables
- sites logistiques urbains

Règlements particuliers

- PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
- métro
- RER
- tramway

Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- restructuration d'ouvrage
- couvertures
- restructuration d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie

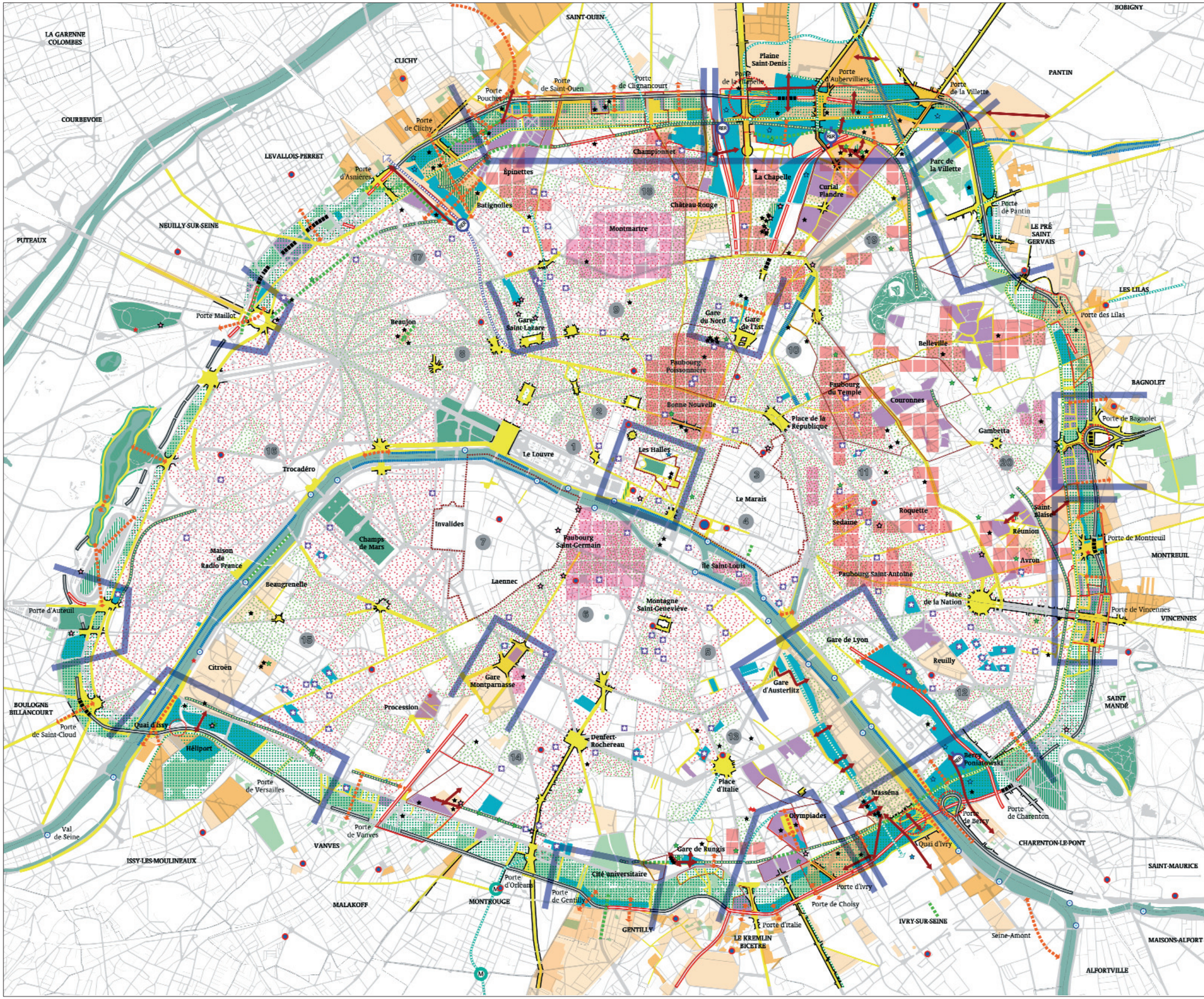

Données générales

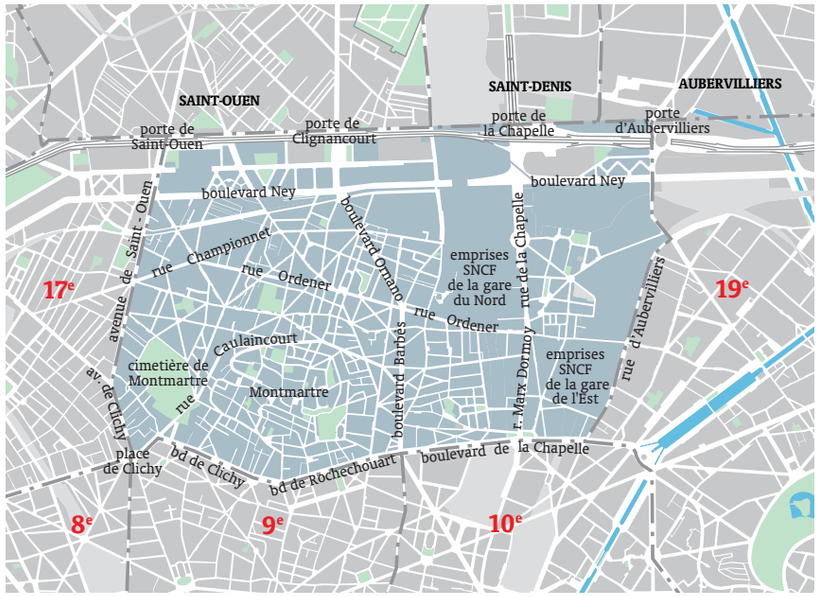

PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS

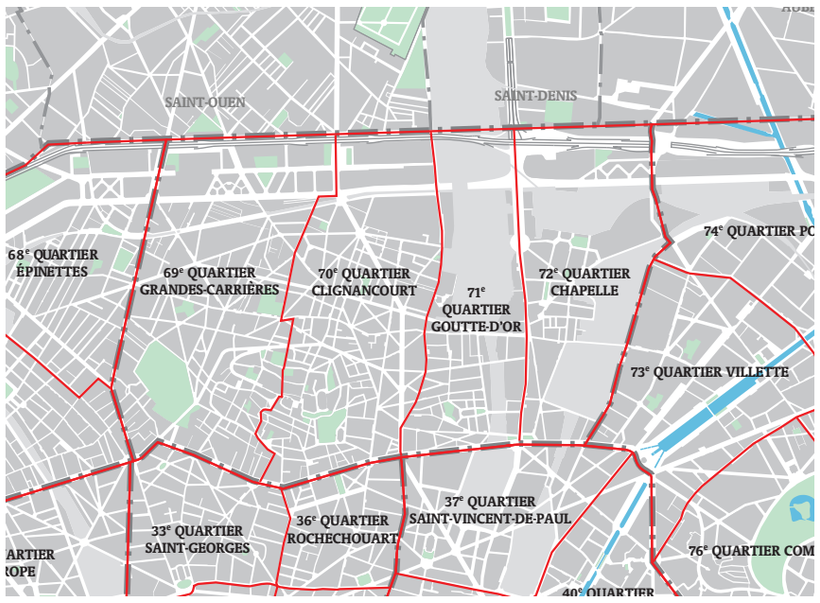

600 HECTARES ET 188 700 HABITANTS EN 2005

Le 18e arrondissement s'étend sur 599,6 hectares (6e rang parisien), soit une superficie proche de celle de la commune d'Aubervilliers, et dont 25,5 % sont occupés par la voirie (26,7 % à Paris).
Le 18e arrondissement est fortement marqué par la présence de la butte Montmartre, qui se détache dans le paysage parisien, et, dans sa partie est, par les faisceaux ferroviaires des gares du Nord et de l'Est, qui constituent des coupures physiques importantes.
L'arrondissement comptait 188 700 habitants au 1er juillet 2005 (184 581 habitants en 1999), soit la population de la commune de Lille, pour un territoire cinq fois moins étendu.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 18e arrondissement est contigu à trois communes du département de la Seine-Saint-Denis (93) : Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers. Ces deux dernières communes font partie de la communauté d'agglomération Plaine Commune.
À l'ouest, le quartier des Grandes-Carrières présente des secteurs résidentiels aux alentours de la rue Damrémont et de l'avenue Junot notamment. Les avenues de Clichy et de Saint-Ouen constituent sa limite avec le 17e. Le quartier Clignancourt, caractérisé par la butte Montmartre, et le quartier de la Goutte-d'Or, animé et mixte au sud et marqué par les emprises ferroviaires au nord, forment le cœur de l'arrondissement. Enfin, le quartier de la Chapelle est très isolé, enserré entre les emprises des réseaux ferrés des réseaux Nord et Est. La rue d'Aubervilliers forme sa limite avec le 19earrondissement. Le 18e est également bordé par les 9e et 10e arrondissements, au sud des boulevards de Clichy, de Rochechouart et de la Chapelle.
Dans le cadre de l'extension réalisée par Napoléon III en 1860, le territoire de Montmartre et une partie de la commune de Saint-Ouen sont annexés à Paris, ainsi que le territoire de la Chapelle et une partie des communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, créant ainsi le 18e arrondissement. Les quatre quartiers administratifs précédemment cités sont alors mis en place : Grandes-Carrières (69e), Clignancourt (70e), Goutte-d'Or (71e) et Chapelle (72e).

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.
Dans le 18e arrondissement, huit quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Moskova-Porte-Montmartre-Porte-de-Clignancourt, Grandes-Carrières-Clichy, Clignancourt-Jules-Joffrin, Montmartre, Goutte-d'Or-Château-Rouge, Amiraux-Simplon-Poissonniers, Charles-Hermite-Évangile, et La Chapelle-Marx-Dormoy.
Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

©InterAtlas

Population

En une génération, la population de cet arrondissement densément peuplé et aux multiples visages a beaucoup évolué, avec une diminution de la densité, de la taille moyenne des ménages et du nombre de familles.

Depuis 1999, après une longue période de décroissance, la population augmente assez fortement.

En trente ans, entre 1975 et 2005, la population du 18e a diminué de 9,7 % (–5,7 % à Paris). Cependant, depuis 1999, elle s'est accrue de 2,2 %, davantage que l'ensemble de la population parisienne (+ 1,9 %).
L'arrondissement compte ainsi 188 700 habitants en 2005 (soit plus de 4 100 habitants de plus qu'en 1999), selon les estimations de l'Insee ; sa population représente 8,7 % de la population parisienne.
Cette hausse intervient après une baisse importante de la population dans la période 1990-1999 : – 1,7 %, soit une baisse de 0,2 % par an en moyenne.
Ainsi, le 18e enregistre aujourd'hui un gain moyen annuel de 630 habitants (alors qu'il en perdait 350 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 1 950 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 1 320 personnes par an.
Le secteur de rénovation de la Goutte-d'Or, la ZAC Évangile, l'opération Boucry-Cugnot autour de la place Hébert, ou encore, au nord-ouest de l'arrondissement, les alentours de l'opération Leibniz-Vauvenargues, ont enregistré de fortes hausses de population entre 1990 et 1999.
Les îlots de la butte Montmartre ont par contre connu une baisse démographique, notamment à cause d'une forte réduction de la taille des ménages.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 315 hab./ha en 2005 (247 hab./ha à Paris). Celle-ci a partout sensiblement baissé depuis une génération puisqu'elle est passée de 348 hab./ha à 315 hab./ha. Le 18e est l'un des arrondissements les plus densément peuplés de la capitale, malgré la présence des grandes emprises SNCF des gares de l'Est et du Nord, du cimetière de Montmartre et des zones très peu habitées au nord des boulevards des Maréchaux.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, est de 738 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). De fortes densités (au-delà de 750 hab./ha, voire 1 000 hab./ha) sont à noter dans le quartier de la Goutte-d'Or, aux alentours de la place Jules-Joffrin jusqu'à la porte de Clignancourt, et dans les immeubles HBM des cités Charles-Hermite, de la Porte-Montmartre et Joseph-de-Maistre.
74 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit une part nettement supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %).

• La densité humaine moyenne, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, se situe en revanche en dessous de la moyenne parisienne, s'élevant à 586 habitants et emplois salariés par hectare (647 à Paris). En effet, l'arrondissement accueille un nombre d'emplois salariés modeste. Cette densité est néanmoins importante dans la moitié nord du quartier Clignancourt, dans le secteur de la Goutte-d'Or, ainsi qu'au nord de la rue Riquet dans le quartier de la Chapelle.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2004 18e ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris
2 296 630 habitants
Base 100 en 1975 dans le 18e arr. : 209 000 habitants

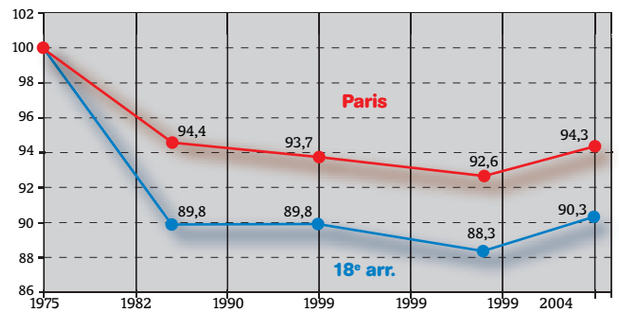

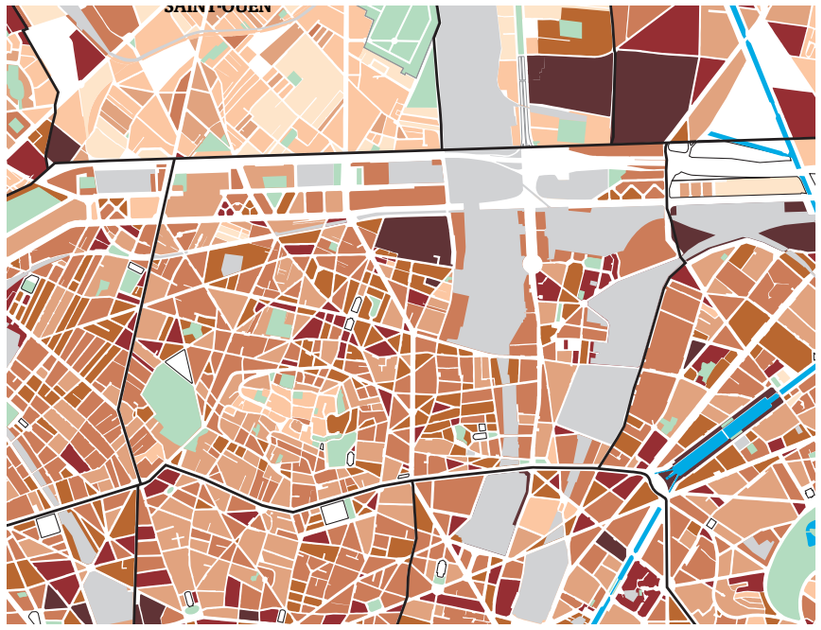

DENSITÉ HUMAINE 1999-2004
Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare
- moins de 200
- de 200 à 500
- de 500 à 800
- de 800 à 1 100
- de 1 100 à 1 400
- de 1 400 à 2 500
- plus de 2 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

De nombreux jeunes, notamment actifs, une taille des ménages faible mais qui remonte.

• La structure par âge de la population des ménages en 2004 [1] présente une part de jeunes actifs (de 20 à 39 ans) plus élevée que dans la moyenne parisienne (39 % dans le 18e contre 36 % à Paris ou encore 32 % à Aubervilliers et 34 % à Saint-Denis), et une part de personnes de 60 ans et plus sensiblement plus faible qu'à Paris (16 % contre 18 %). Néanmoins, les jeunes de moins de 20 ans représentent 20 à 25 % de la population des secteurs périphériques, ainsi qu'à l'est des boulevards Ornano et Barbès (18,3 % à Paris). L'âge moyen de la population en 1999 est un peu plus faible qu'à Paris (38,5 et 39,5 ans), même si certains secteurs de l'ouest de l'arrondissement comptent une part plus importante de personnes âgées, rehaussant ainsi l'âge moyen du secteur, notamment dans le secteur Montmartre, ainsi qu'autour des rues Championnet, Marcadet ou Damrémont.

• La taille moyenne des ménages a baissé depuis 1975, passant de 1,95 à 1,83 en 1999. Mais celle-ci repart à la hausse depuis 1999, puisque le nombre moyen de personnes par ménage dans le 18e est, en 2005, de 1,84. Il se trouve néanmoins inférieur à la moyenne parisienne en 2005 (1,88 personne par ménage) et très en dessous de celles de Saint-Ouen (2,21 personnes par ménage en 1999), Saint-Denis (2,48) et Aubervilliers (2,44). Les ménages de cinq personnes ou plus ont un poids relatif équivalent à la moyenne parisienne (4 %) et ont connu, en proportion, une croissance entre 1990 et 1999 (la seule à Paris).
Dans la moitié est de l'arrondissement, les quartiers Goutte-d'Or et Chapelle présentent des secteurs où la taille moyenne des ménages dépasse 2, voire 2,2 personnes.

• Dans l'ensemble des ménages du 18e, les familles représentent 21 % en 1999, soit une proportion proche de celle observée en moyenne à Paris (22 %). Mais la part des familles y est moins importante que dans l'ensemble des communes limitrophes à l'arrondissement, avec un maximum de 40,5 % à Saint-Denis. Celles-ci sont néanmoins plus présentes dans les secteurs périphériques de l'arrondissement et dans le nord du quartier de la Chapelle (plus de 30 %, voire plus de 35 % des ménages).

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 30 % (25,8 % à Paris) : ceux-ci sont notamment très représentés dans les secteurs périphériques de l'arrondissement, portes de Saint-Ouen, Montmartre, de Clignancourt et de la Chapelle.

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

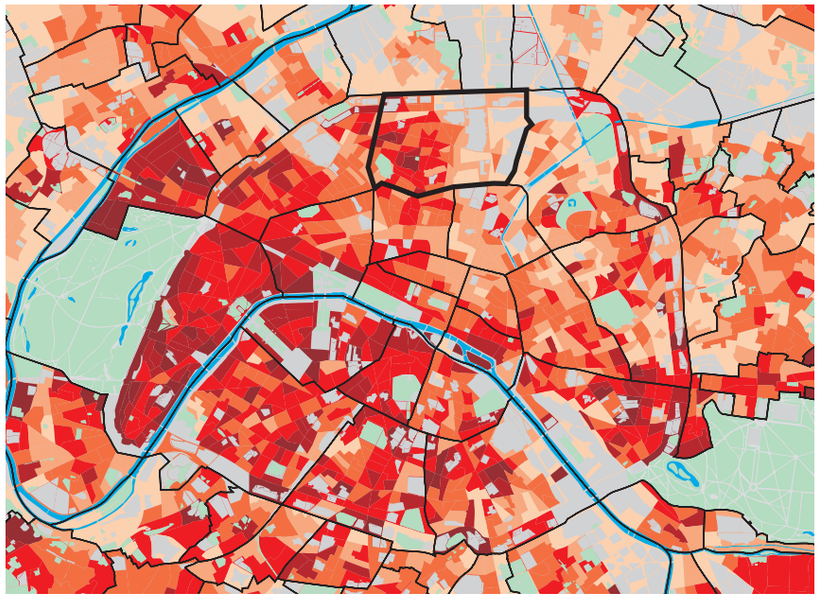

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

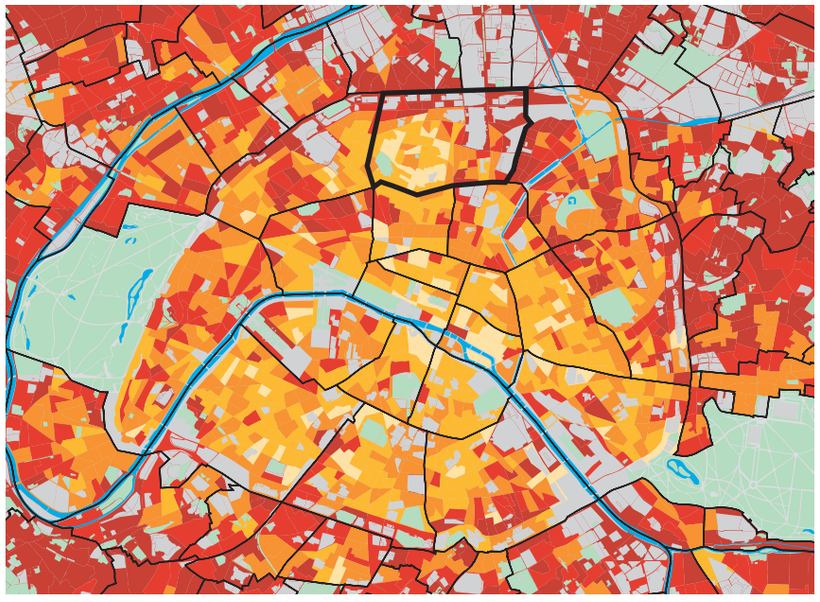

- plus de 2,2
- de 2 à 2,2
- de 1,8 à 2
- de 1,6 à 1,8
- moins de 1,6

Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

Part dans le total des ménages

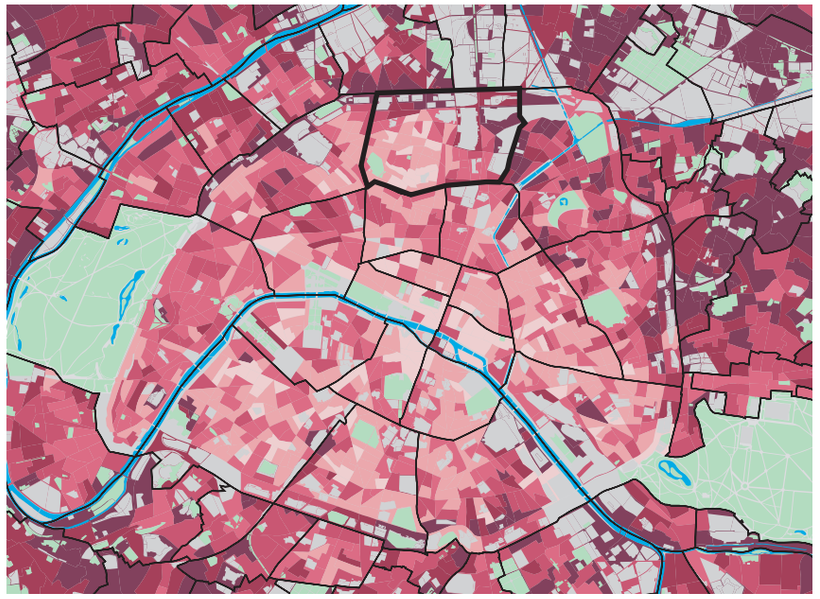

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles

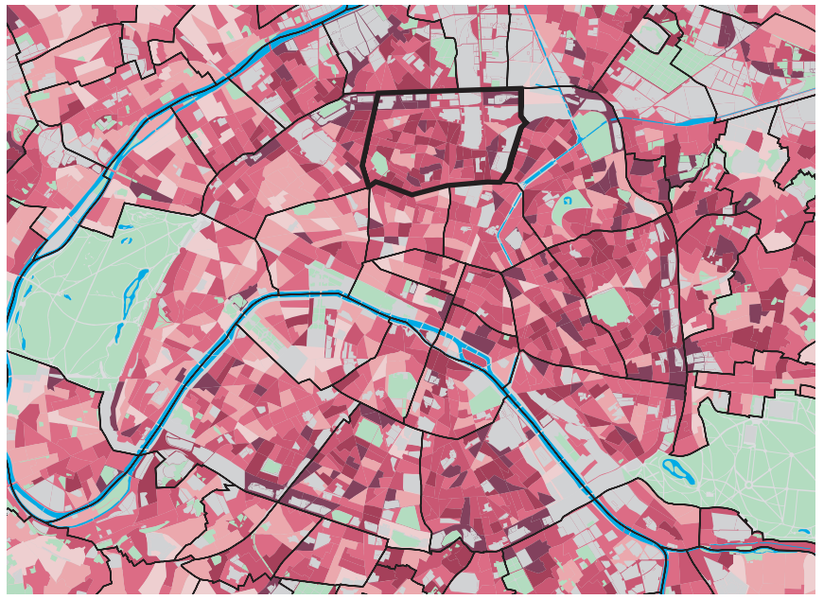

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe
- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

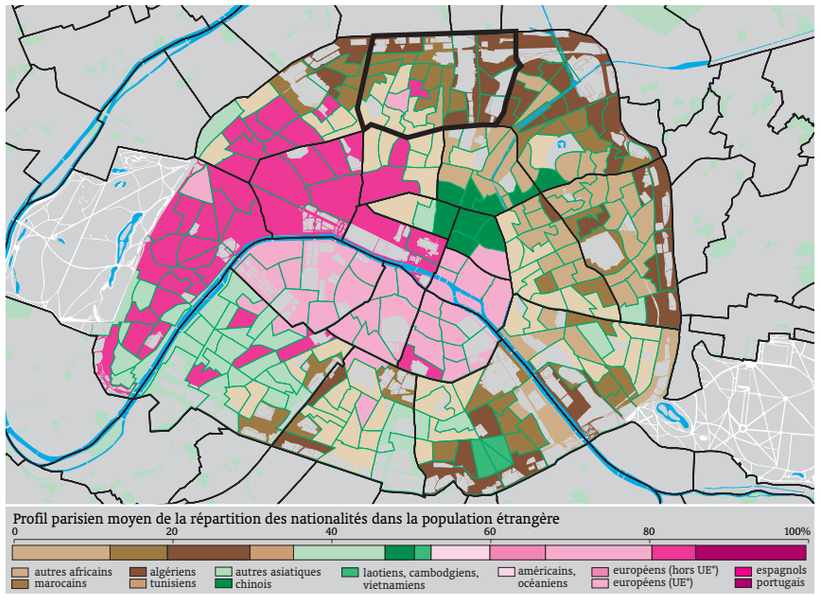

Profil parisien moyen de la répartition des nationalités dans la population étrangère

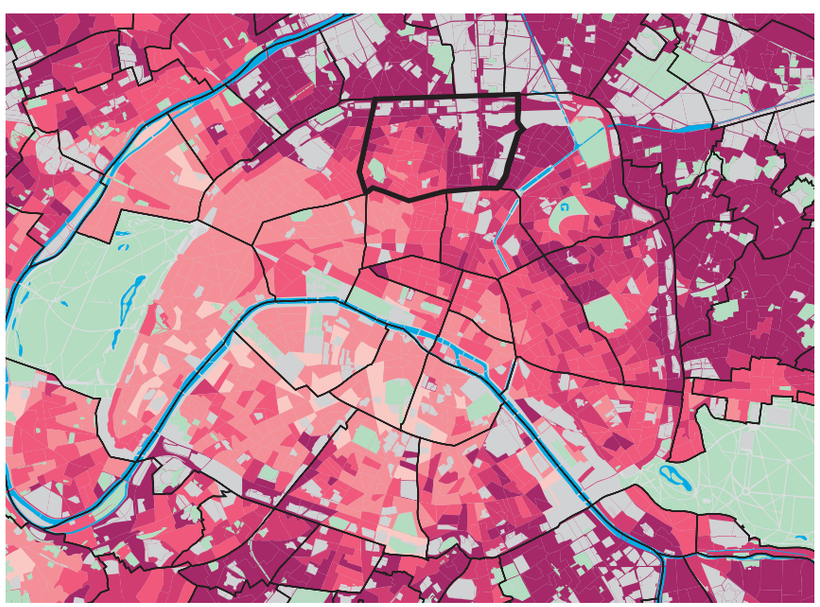

PERSONNES NON DIPLÔMÉES OU AYANT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

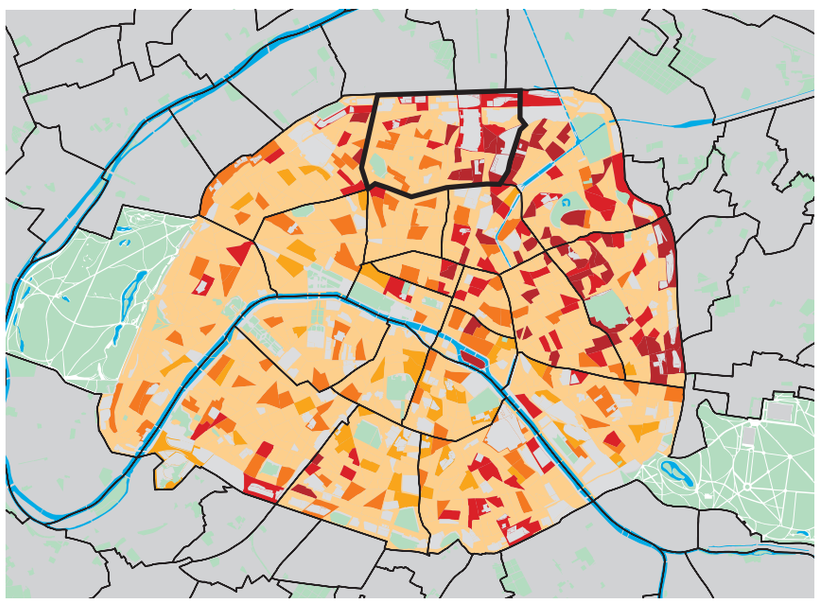

CARIE DENTAIRE

Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)
- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)

• Le 18e arrondissement accueille une forte proportion de population étrangère : 19,1 % en 1999 (14,5 % en moyenne à Paris). Les plus fortes proportions concernent les quartiers de la Goutte-d'Or et de la Chapelle, dans lesquels une population résidante importante est originaire d'Afrique, avec notamment une proportion élevée de populations maghrébines dans les quartiers de la Chapelle, de la Goutte-d'Or et dans les secteurs proches du périphérique. La butte Montmartre accueille, elle, une population étrangère occidentale, et ses alentours nord, ouest et sud, en limite du 9e arrondissement, présentent une répartition de la population proche de la moyenne parisienne.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 est très importante, s'élevant à 53 % (42,1 % en moyenne à Paris), avec notamment dans les secteurs situés autour de la porte de Saint-Ouen, de la porte de Clignancourt, le long des boulevards Ornano et Barbès, ainsi que les quartiers Goutte-d'Or et Chapelle, des proportions supérieures à 45 %, voire 55 %.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 18e sont plus nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant près de 30 % des lycéens en 2004 (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 10 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2] (7,1 % en moyenne à Paris).

• En 2003 [3], chez les jeunes enfants, les cas d'obésité et les signalements de caries sont plus importants en moyenne qu'à Paris dans son ensemble (respectivement 9,3 % et 32,9 % dans le 18e, et 8,4 % et 26,1 % à Paris).

2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.
3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1re année de primaire.

Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004

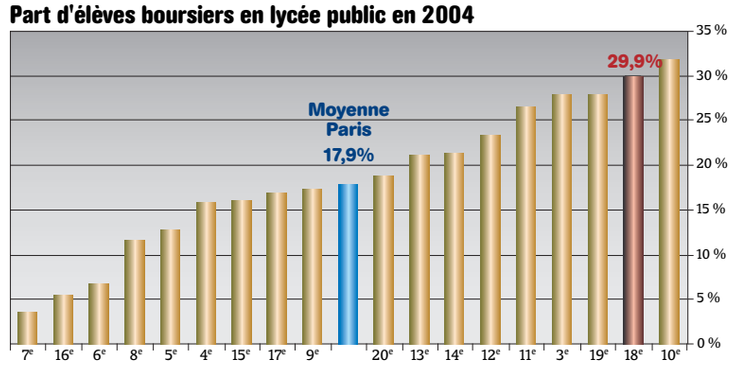

Caries dentaires en classe de CP en 2003

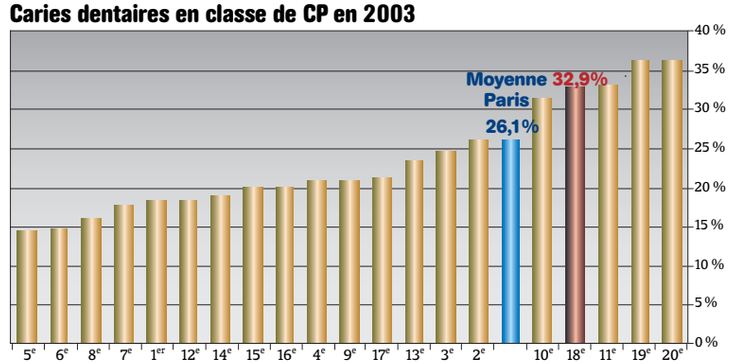

Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3e de 2001 à 2006

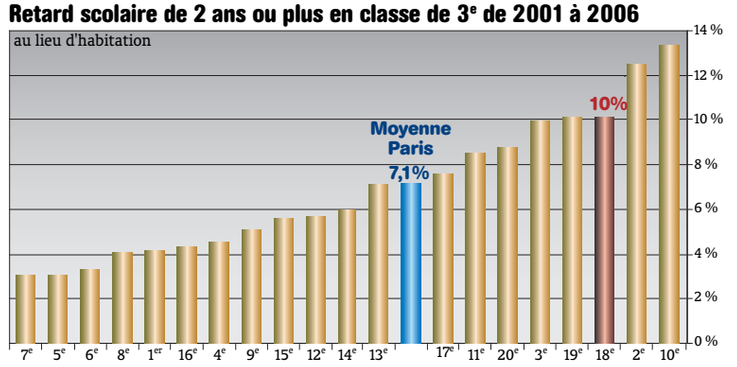

Population active

Les disparités dans les niveaux et modes de vie sont significatives entre les habitants du sud-ouest et ceux du reste de l'arrondissement, avec globalement des taux d'activité et de chômage élevés.

En 1999, le 18e arrondissement comptait près de 102 700 actifs, soit un taux d'activité de 65,1 %, plus élevé que la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (59,7 %) est également supérieur à la moyenne parisienne (56,1 %).
En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 18e et qui travaille à Paris, a sensiblement baissé, passant de 76,4 % en 1975 à 71,8 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris). En 1999, 32,8 % des actifs ayant un emploi et habitant l'arrondissement, travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 39 % travaillent dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 26,8 % travaillent en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre que l'arrondissement dispose d'une assez faible part de chefs d'entreprises et de cadres (30,5 % dans le 18e, 41 % à Paris) : ceux-ci sont plus présents dans le secteur de la butte Montmartre. Les ouvriers et employés sont fortement représentés (respectivement 15,7 % et 28,8 %, et 10,3 % et 24,4 % à Paris), notamment dans les quartiers Goutte-d'Or (42 % d'employés et ouvriers), Chapelle (45 %), autour de la porte de Clignancourt et dans les cités HBM de la porte Montmartre (52 %), ou encore en limite du 17e, aux alentours des rues Vauvenargues et Championnet.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait 10 110 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), soit 11,8 % des DEFM à Paris[4].
Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 21,1 %, soit une très importante diminution (– 14,8 % à Paris).
Après une hausse importante de près de 24 % entre la fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 36,2 %).
Les secteurs Politique de la Ville abritent de fortes proportions de demandeurs d'emploi, comme la Goutte-d'Or, la porte Montmartre et le secteur Simplon, autour du boulevard Ornano et des rues Championnet et Ordener. À l'inverse, certains secteurs sont moins concernés, notamment la butte-Montmartre.
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee était au 31 décembre 2006 de 11 % pour le 18e arrondissement, un taux supérieur à la moyenne parisienne, de 8,9 % à cette date (le taux de chômage est de 8,3 % à Paris en juin 2007).

• Le revenu médian par unité de consommation (UC) en 2004[5] s'élève à 14 970 euros : celui-ci est nettement en dessous du revenu médian parisien (21 180 euros), mais plus élevé que ceux des communes limitrophes de l'arrondissement (entre 9 000 et 12 000 euros par UC). En 2002, le revenu médian était le plus élevé dans le secteur de la butte Montmartre. De plus, la part des ménages imposés (64,1 %) est plus faible que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 17,8 % (contre 10,8 % à Paris), tandis qu'elle s'élève à 26 % à Aubervilliers, 24 % à Saint-Denis ou encore 23 % à Saint-Ouen.
Néanmoins, les quartiers en Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), Amiraux-Simplon (19 %), Chapelle (23 %), Goutte-d'Or (30 %) ou encore Porte-Montmartre-Porte-de-Clignancourt (33 %), présentent une population importante vivant sous le seuil de pauvreté.

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.
5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus
- plus de 70 %
- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- moins de 55 %

Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

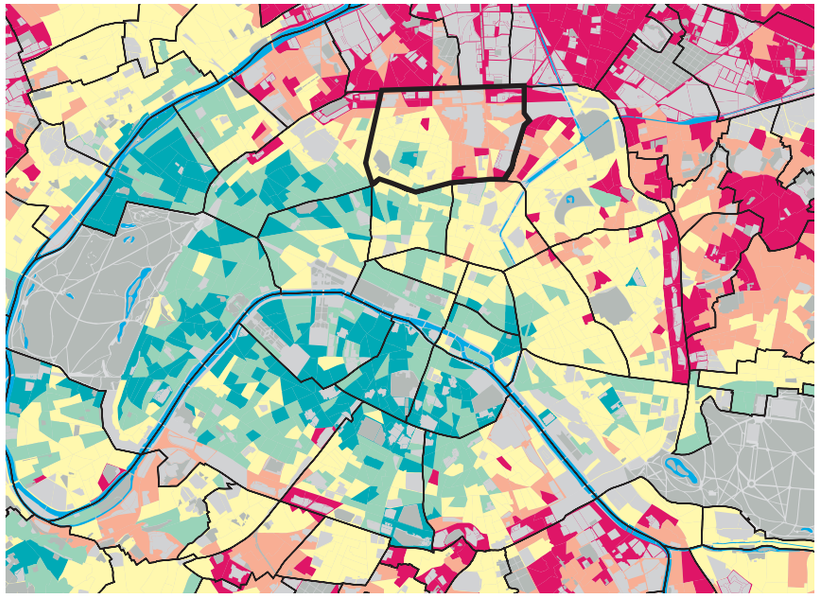

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures
- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Dominante employés, ouvriers
- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Occupation mixte
- absence de dominante ou plusieurs dominantes simultanées

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

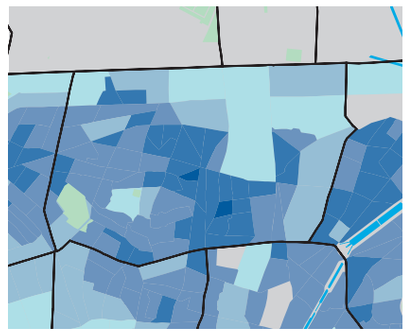

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*
- plus de 60 par ha
- de 30 à 60 par ha
- de 15 à 30 par ha
- de 7 à 15 par ha
- moins de 7 par ha

Moyenne Paris = 12,6

* en recherche active d'un CDI à temps plein

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007

REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*
- plus de 30 000 €
- de 25 000 à 30 000 €
- de 20 000 à 25 000 €
- de 15 000 à 20 000 €
- de 10 000 à 15 000 €
- moins de 10 000 €

Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1er adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, le parc de logements a beaucoup évolué, avec notamment la mise en place d'opérations d'initiative publique. Il présente aujourd'hui une part importante de logements d'occupation sociale.

Le parc connaît aussi une augmentation des valeurs foncières, plus forte cependant que la moyenne parisienne.

DONNÉES GÉNÉRALES

Le 18e arrondissement compte, en juillet 2005, 118 500 logements, ce qui représente 8,9 % du parc parisien (2e rang des arrondissements parisiens). En 1999, le 18e arrondissement comptait 30 % de logements de plus que dans les trois communes de Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers réunies. Les trois quarts des logements de l'arrondissement ont été construits avant 1949[6], soit une part nettement plus importante qu'en moyenne à Paris (64 %).

Entre 1975 et 2005, le nombre de logements dans le 18e a baissé de 1 600 unités, en raison soit d'opérations de réhabilitation d'immeubles dégradés qui conduisent à la création de logements de plus grande surface, soit de la réunion de petits logements existants.
Alors que la butte Montmartre n'a connu qu'un faible mouvement de construction depuis vingt-cinq ans, le nord et l'est de l'arrondissement ont accueilli plus de 10 000 logements neufs. Une part importante de la construction et de la réhabilitation lourde résulte d'opérations d'initiative publique : Goutte-d'Or, Évangile, Moskova, Château-Rouge… Ces opérations ont étendu le parc de logements sociaux autrefois principalement localisé sur les terrains de la ceinture. Des constructions nouvelles sont également en cours ou prévues rue des Poissonniers et avenue de la Porte-des-Poissonniers avec, entre autres, la réalisation de logements étudiants, de commerces de proximité et d'équipements.

• 85,7 % des logements sont des résidences principales (84,7 % à Paris en 2005), et les propriétaires occupants représentent 33 % des ménages en 2005 (30 % en 1999), suivant la même légère évolution que la moyenne parisienne.
Malgré la baisse du nombre des logements, le parc des résidences principales a augmenté en raison, entre autres, d'une baisse des logements inoccupés depuis 1982.
La taille moyenne des résidences principales (2,3 pièces) est sensiblement inférieure à la moyenne parisienne (2,6 pièces). Le parc de logements[7] est composé pour plus de la moitié de petits logements, soit 64,6 % de logements d'une et deux pièces en 1999 (56 % en moyenne à Paris). Néanmoins, le secteur autour de l'avenue Junot présente de grands logements.

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007[8] s'élève à 15,60 euros et est ainsi inférieur au loyer moyen parisien (17,70 euros). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens[9] a presque doublé ces cinq dernières années (moyenne Paris : + 76 %) et s'élève à 5 340 euros au 3e trimestre 2007 (6 180 à Paris, 3 160 à Saint-Ouen, 2 830 à Saint-Denis, 2 720 à Aubervilliers). C'est dans le secteur de Montmartre que ces prix de vente sont les plus élevés. On notera l'écart entre le prix de vente moyen observé dans le quartier Grandes-Carrières (5 880 euros le m²) et ceux des quartiers Chapelle (4 525 euros) ou Goutte-d'Or (4 475 euros). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements neufs s'élève lui à 5 920 euros en 2006 (moyenne Paris : 7 100 euros le m²). Ce prix a progressé de plus de 45 % de 2001 à 2006 (+ 50 % pour Paris entre les mêmes dates).

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente par lots consécutive à une mise en copropriété) dans l'arrondissement représentait 6,8 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (7,6 % en 1998). Cette même année, sur les 4 285 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 9,3 % ont été vendus ainsi, soit une part bien inférieure à la moyenne parisienne (15 %).

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1er janvier 2005.
7 – Source Insee, recensement 1999.
8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007, source OLAP.
9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3e trimestre 2007.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

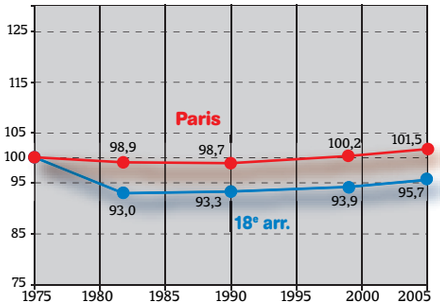

Base 100 en 1975 à Paris :
1 109 120 résidences principales
Base 100 en 1975 dans le 18e arr. :
106 115 résidences principales

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

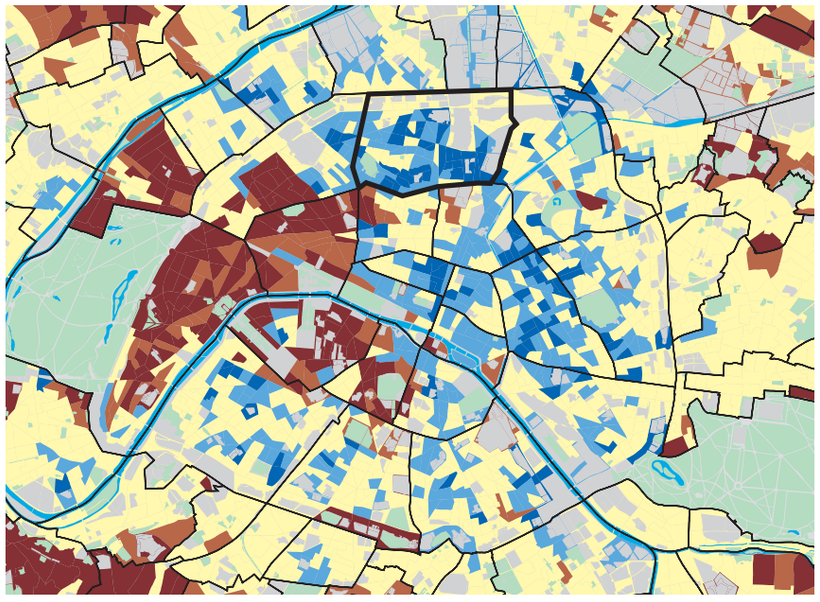

5 pièces et plus
- plus de 20 %
- de 15 à 20 %

1 et 2 pièces
- plus de 70 %
- de 60 à 70 %

- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population
1999 – Insee

PRIX DE VENTE AU M² AU 3e TRIMESTRE 2007

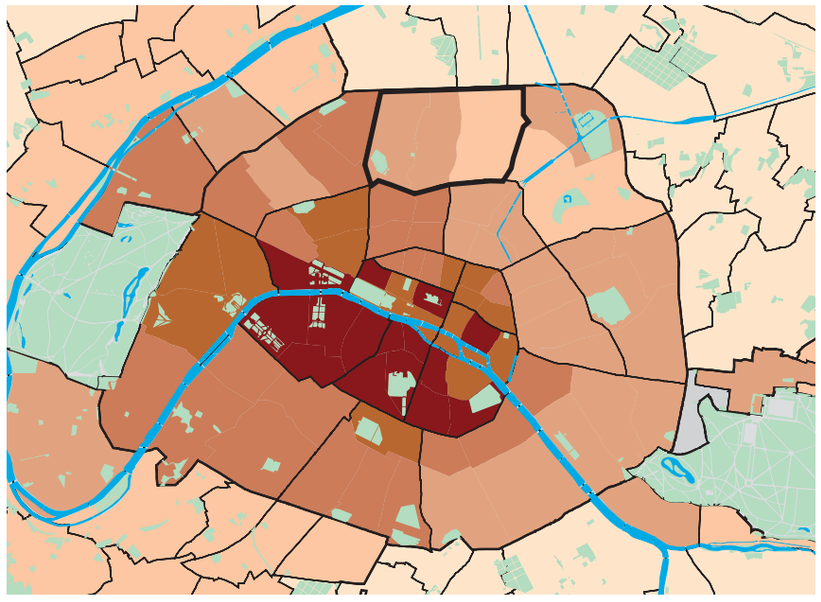

Appartements anciens
- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €
- donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

Logement

LOGEMENT SOCIAL

Un parc social important, développé notamment dans le cadre des opérations publiques récentes.

Le 18e compte 18 372 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 17,9 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne pour Paris et 19,1 % dans les 9 arrondissements périphériques). De 2001 à 2007, 3 384 logements sociaux ont été financés dans le 18e arrondissement. Environ 33 % [11] des logements sociaux existants ont été mis en service avant 1945 (16 % en moyenne à Paris). En effet, le 18e est l'arrondissement où le plus grand nombre de logements sociaux ont été mis en service pendant cette période (plus de 6 000 logements).

Le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a augmenté de 18 % entre 2001 et 2007 (+ 14 % pour Paris sur la même période). Le 18e est, avec le 15e, l'arrondissement où ont été construits ou conventionnés le plus grand nombre de logements sociaux (plus de 2 500 logements) pendant cette période.
Les logements sociaux sont présents de façon dominante sur la ceinture périphérique de l'arrondissement, ou encore dans la partie nord du quartier de la Chapelle. Des secteurs mixtes sont situés dans le quartier de la Chapelle, le long du faisceau ferroviaire de la gare du Nord, dans le sud du quartier de la Goutte-d'Or, avec ses multiples petits programmes sociaux, entre le tracé de la petite ceinture et le boulevard Ney (Moskova), ou encore aux abords des rues Vauvenargues et Championnet, où d'importants programmes de logements sociaux ont été réalisés tout au long du siècle dernier.
Le quartier Grandes-Carrières accueille plus de 40 % des logements SRU de l'arrondissement.

Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants.
La part de ce parc dans le parc locatif privé est très importante dans le 18e arrondissement, notamment dans toute la moitié est où des secteurs présentent plus de 35 % du parc locatif privé. Le 18e fait partie des arrondissements les plus concernés par le parc social de fait,avec les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

CONFORT

Des secteurs d'inconfort encore étendus ou en cours de traitement.

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans. En 1999, seules 12,1 % des résidences principales n'avaient pas encore les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche), au lieu de 21,7 % en 1990 et 37,3 % en 1982. Les actions de réhabilitation privée menées sous forme d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont contribué à cette amélioration, visible dans de nombreux secteurs (Goutte-d'Or, butte Montmartre…). Toutefois, le taux d'inconfort en 1999 demeurait supérieur à la moyenne parisienne (10 %), notamment dans le quartier de la Chapelle mais aussi dans la majorité du quartier de la Goutte-d'Or, avec des taux d'inconfort des logements anciens supérieurs à 15 % et parfois à 20 % (Goutte-d'Or, Château-Rouge, abords du boulevard Ornano). Ce niveau d'inconfort est supérieur à celui des communes limitrophes à l'arrondissement en 1999 (maximum de 11,3 % pour Saint-Ouen), c'est pourquoi l'action a été relancée.

Le Plan d'éradication de l'habitat indigne [12] a recensé 7 immeubles dans l'arrondissement, dont 59 bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux, et dont 212 sont traités par la Siemp et la Semavip au titre de leur convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité. Nombre de ces adresses sont d'entre elles situées dans les quartiers anciens de la Goutte-d'Or-Château-Rouge le long du boulevard Ornano, Amiraux-Simplon ou encore à l'ouest du quartier de la Chapelle. Le secteur Amiraux-Simplon s'inscrit dans l'opération de résorption de l'habitat insalubre du périmètre Clignancourt-Nord, dans lequel, à terme, près de 120 logements vont être réhabilités.
L'arrondissement accueille également de nombreux hôtels meublés dans ces mêmes secteurs (plus de 130 sur les 700 existants à Paris).

10 – Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.
11 – Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1er janvier 2005.
12 – Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements
- 1
- 10
- 25
- 50
- 100
- 250
- 500
- 1000

logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006
- construction
- acquisition-réhabilitation
- acquisition-conventionnement

zone de déficit en logement social

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007

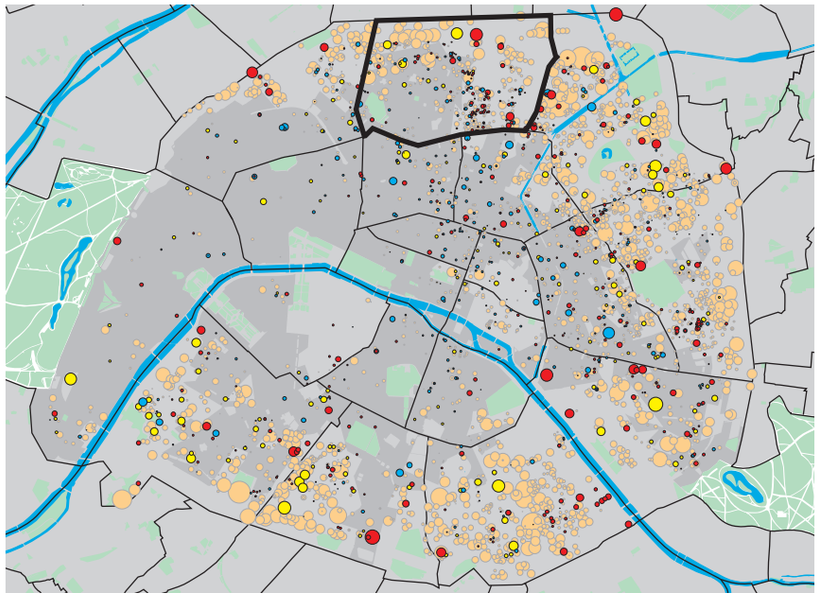

PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*
- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 25 %
- de 25 à 35 %
- plus de 35 %

* logements meublés ou occupés à titre gratuit
Source : Filocom 2003

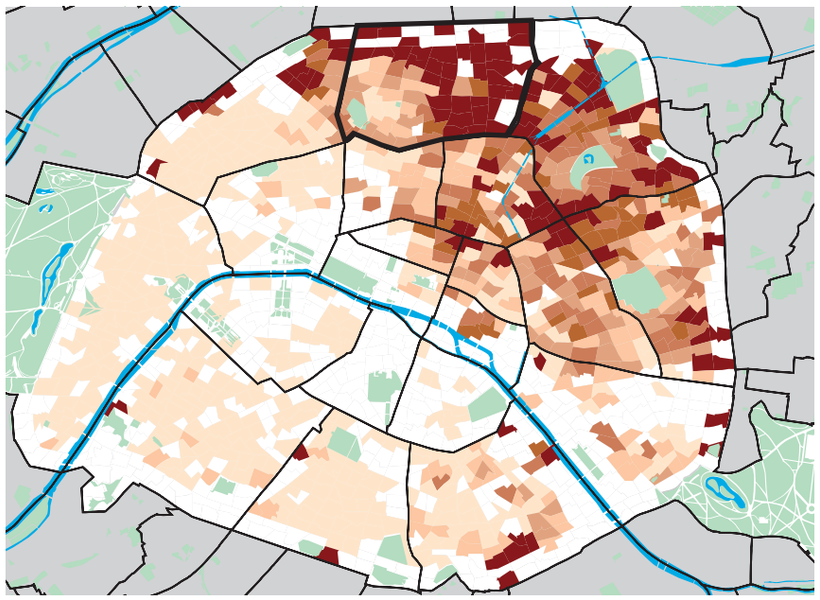

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie
- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

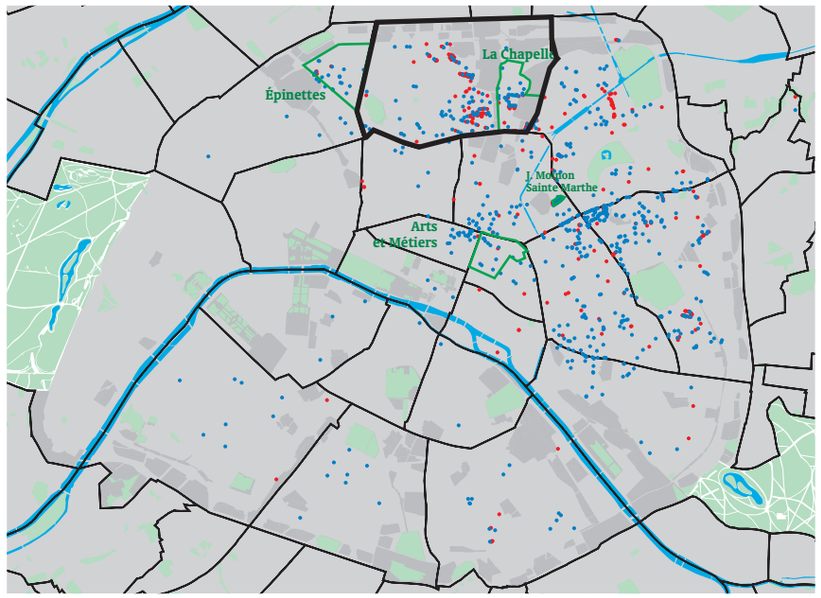

Emploi et économie

En une génération, les mutations des grandes emprises de services, l'installation d'une zone d'activités sur les terrains d'anciens gazomètres, ainsi que les aménagements de nouveaux quartiers, et de récentes implantations ont modifié la structure de l'emploi dans l'arrondissement.

L'arrondissement se caractérise par des densités d'emplois globalement modestes, une proportion d'emplois publics relativement importante et une forte activité touristique sur la butte Montmartre et ses alentours.
Le 18e compte environ 58 380 emplois salariés en 2004 (3,5 % de l'emploi salarié parisien), dont 20,7 % d'emplois salariés publics (19,2 % à Paris). En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 12,4 % (– 15,3 % en moyenne à Paris). Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, l'arrondissement connaît une augmentation significative d'emplois salariés (+ 10,7 %, + 8,7 % à Paris), ralentie depuis le début des années 2000.
En 1999, avec 70 285 emplois au lieu de travail, l'arrondissement compte 0,69 emploi pour un résident actif (taux d'emploi de 0,69 contre 1,4 à Paris), soulignant ainsi l'importance de la fonction résidentielle de l'arrondissement.
Ces emplois sont exercés, à 54,2 %, par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 39,7 % sont occupés par des actifs résidant dans le 18e arrondissement, soit un niveau très supérieur à la moyenne, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.
Le territoire de l'arrondissement présente des densités d'emplois salariés à l'îlot relativement modestes pour Paris, avec une moyenne de 97 emplois salariés à l'hectare (Paris : 191). Les densités les plus faibles apparaissent dans le quartier de la Goutte-d'Or et dans l'environnement de la butte Montmartre (moins de 100 salariés à l'hectare).

Les activités les plus représentées en terme d'emplois sont principalement des activités tertiaires : les services fournis principalement aux entreprises (plus de 8 000 emplois), et notamment les activités de nettoyage et de sécurité (8,6 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, 2,6 % à Paris). De plus, les activités relatives à la santé et à l'action sociale, à l'éducation, ou encore à l'administration publique génèrent une grande part de l'emploi salarié. Hormis ces deux pans importants de son activité, l'arrondissement possède plusieurs spécificités économiques telles que la construction, le transport (routier, fret, déménagement), ainsi que les activités artistiques.

Les structures employant plus de 1 000 salariés en 2004 étaient l'hôpital Bichat – Claude-Bernard, l'entreprise Guy Challancin, spécialisée dans le nettoyage, Samsic Sécurité, spécialisée dans la sécurité, ou encore la SNCF.
L'emploi de bureau [13] représentait 21 950 emplois en 1999, soit 31,2 % de l'emploi total de l'arrondissement (contre 49,8 % en moyenne à Paris).

L'emploi lié au tourisme est surtout important dans la restauration (55,4 % dans le 18e, 48,3 % à Paris). Les alentours de la place de Clichy, le boulevard du même nom ainsi que le cœur du secteur Montmartre comptent de nombreux établissements accueillant une population touristique importante.
L'influence des Puces de Saint-Ouen est sensible au nord de l'arrondissement.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 18e arrondissement accueille 13 450 entreprises au 1er janvier 2006, soit 5,1 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien.
À cette date 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et avec l'extérieur).

13 – Rapport Tertiarisation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.

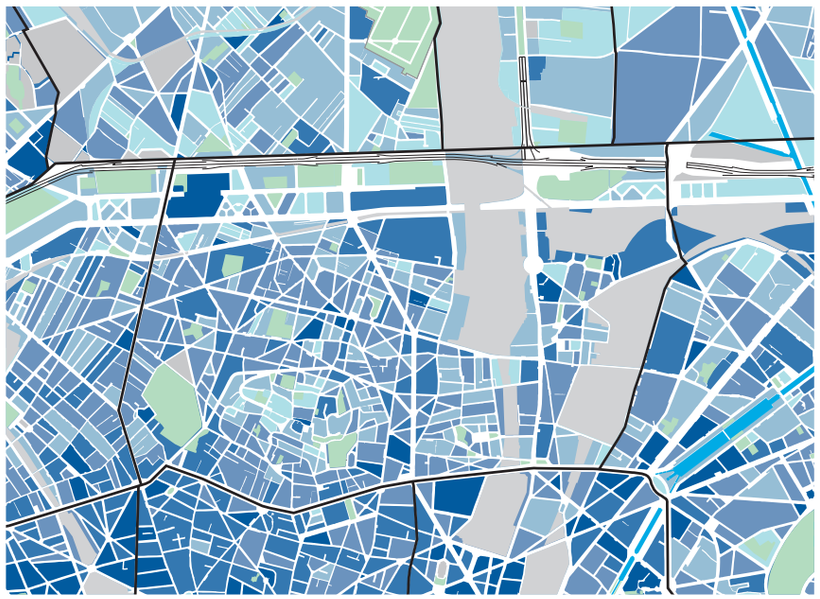

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare
- moins de 20
- de 20 à 80
- de 80 à 200
- de 200 à 500
- plus de 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Sources: Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

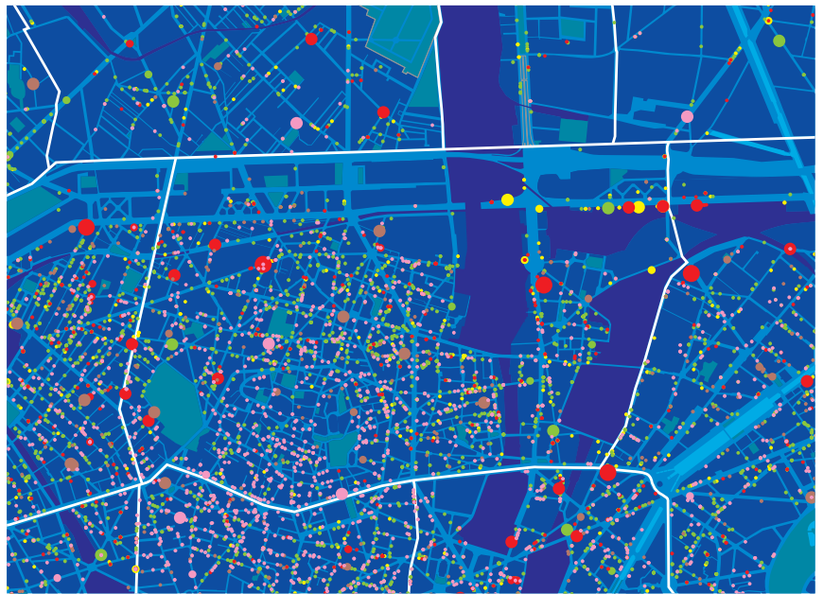

SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES
(hors activités commerciales)

18e arrondissement
- action sociale
- autres activités artistiques et de spectacle
- sécurité et activités de nettoyage
- bâtiment
- transport routier, frêt, déménagement

Nombre de salariés
- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 – Traitement Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Février 2007

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi…

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²
- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²
- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce

- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007

LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007

SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

18e arrondissement
- télécommunication en boutique
- textile et mercerie
- restaurant africain
- galerie d'art

Source : BDCOM 2005

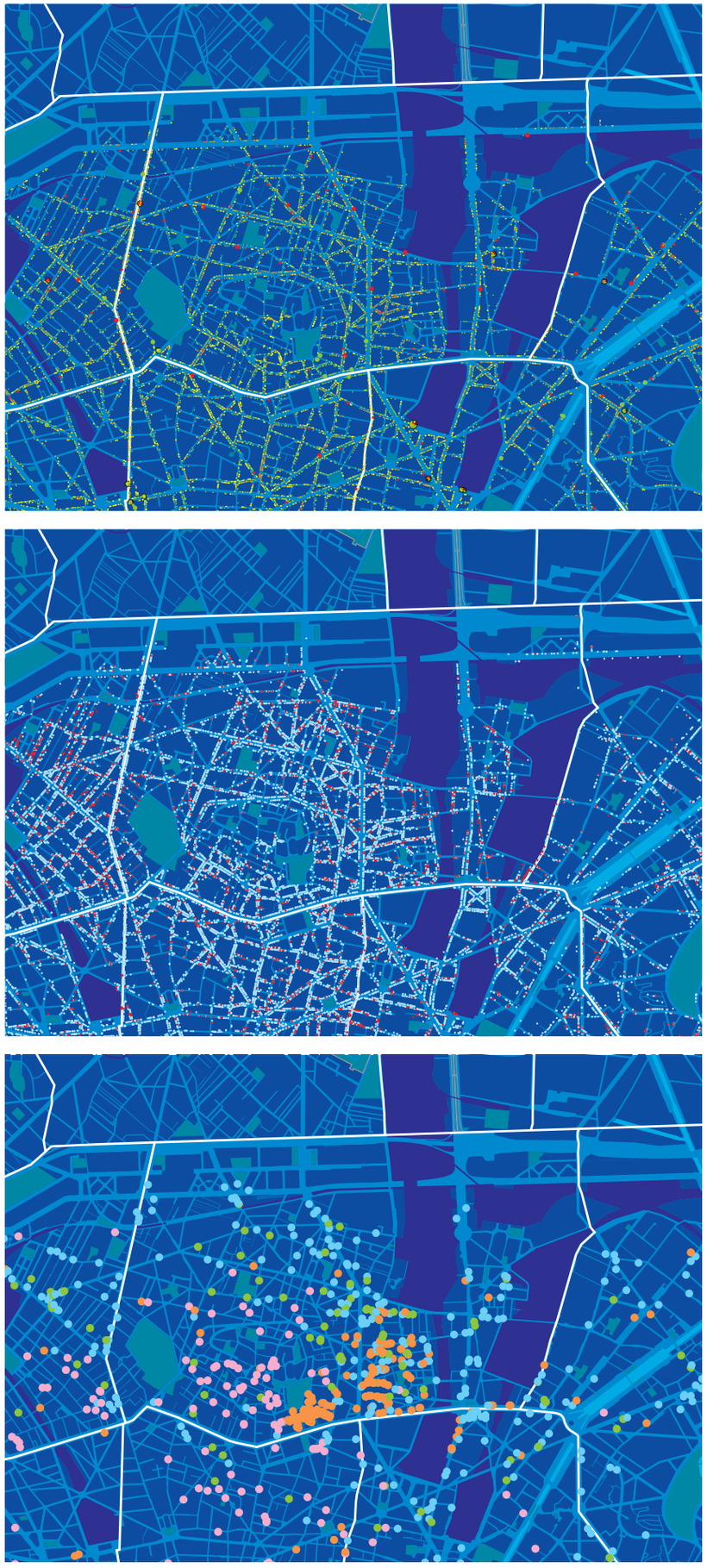

Une bonne implantation des activités commerciales en lien avec les densités de population, de nombreux commerces « ethniques » à l'est de l'arrondissement.

L'emploi lié au commerce compte 7 151 salariés en 2004, soit 12,2 % de l'emploi salarié de l'arrondissement (contre 10 % en moyenne à Paris).

Avec 4 941 établissements commerciaux en 2007, d'après le recensement de la Banque de données sur le commerce, le 18e totalise le plus grand nombre de commerces de la capitale. L'activité commerciale est surtout développée dans la partie centrale de l'arrondissement, c'est-à-dire sur le pourtour de la butte Montmartre, ainsi que dans le sud du quartier de la Goutte-d'Or, spécialisé dans les produits d'importation. Quatre pôles de commerces alimentaires ressortent particulièrement : autour de la rue Lepic et de la rue des Abbesses, en rapport avec de fortes densités de population ; rue du Poteau et rue Duhesme, au nord-ouest de la mairie ; rue Myrha et rue Doudeauville, dans le quartier Château-Rouge, connues pour leurs commerces exotiques ; rue Riquet et rue l'Olive, dans le quartier de la Chapelle. L'arrondissement compte 3,6 commerces pour 1 000 habitants, soit une proportion sensiblement plus élevée qu'en moyenne à Paris (3,2 pour 1 000). De plus, un marché alimentaire couvert est implanté rue l'Olive, dans le quartier de la Chapelle, et trois marchés découverts situés au nord de l'arrondissement complètent l'offre en commerces alimentaires. Parmi eux, le marché spécialisé de la rue Dejean génère une fréquentation très importante dépassant le cadre de l'arrondissement.

Quelques spécificités commerciales caractérisent l'arrondissement : les commerces de vente de tissus et les merceries autour du marché Saint-Pierre et de la rue d'Orsel dans le quartier Goutte-d'Or, les commerces de télécommunication en boutique nombreux autour des boulevards Ornano et Barbès et dans le quartier de la Chapelle, ainsi que les nombreuses galeries d'art à Montmartre. À noter l'implantation des magasins Virgin sur le boulevard Barbès et Darty sur le boulevard de Rochechouart.

Le 18e présente une part relativement importante de locaux vacants en rez-de-chaussée (12,5 % en 2007), supérieure à la moyenne parisienne, qui est de 9,4 %. Ceux-ci sont particulièrement présents dans les quartiers Clignancourt et Goutte-d'Or.

L'armature commerciale du 18e est proche de celle de Paris, exception faite du secteur alimentaire dont la part est plus élevée (13,8 % dans le 18e, 11,2 % à Paris) et des boutiques d'équipement de la personne moins présentes (10,5 % contre 13,6 %). Le nombre de commerces entre 2003 et 2007 est en légère diminution, même si des variations importantes sont à signaler au sein des différentes catégories : forte hausse des agences et dans l'équipement de la personne, baisse dans l'équipement de la personne et l'auto-moto.

ÉVOLUTION DES COMMERCES

BDCOM 2003 et 2007

18e arrondissement

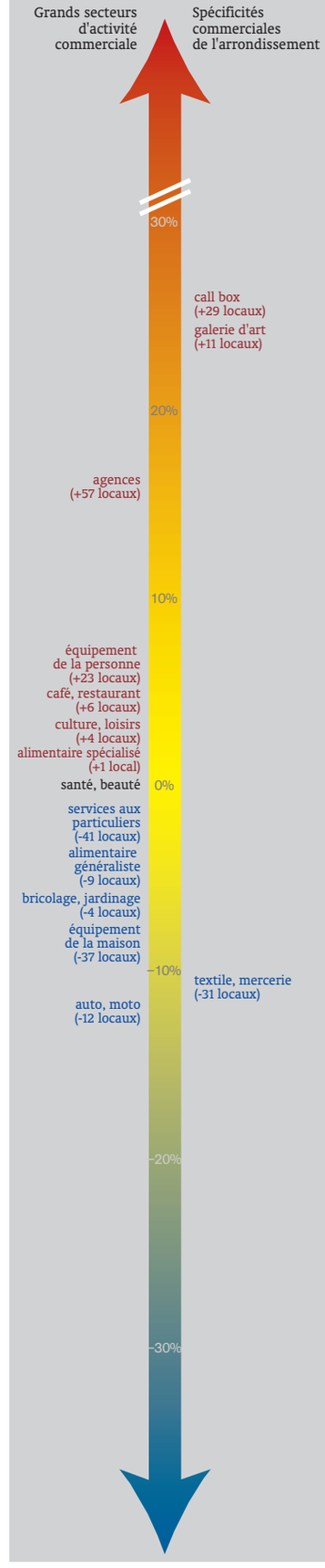

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.

En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes. En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.

Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).

Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres.

Dans le 18e, le chauffage est principalement réparti entre individuel électrique et individuel gaz.

14 – TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

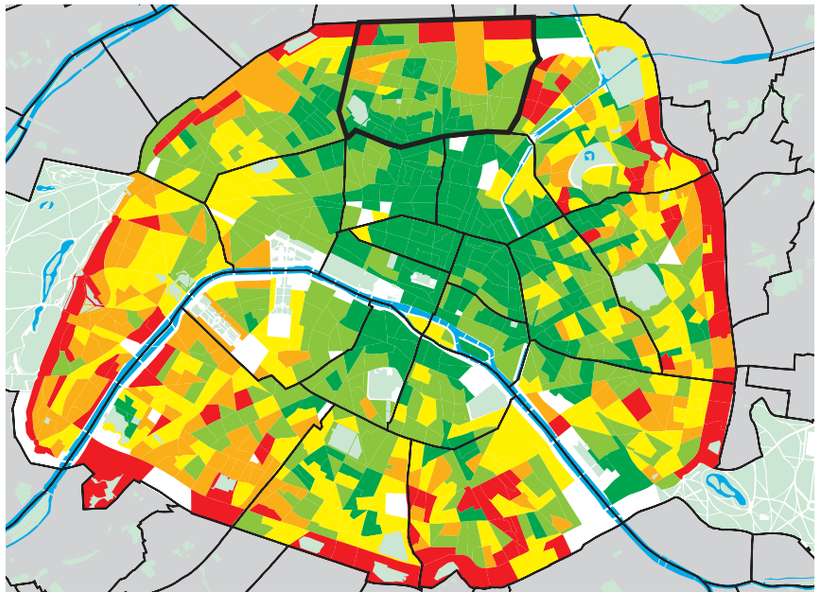

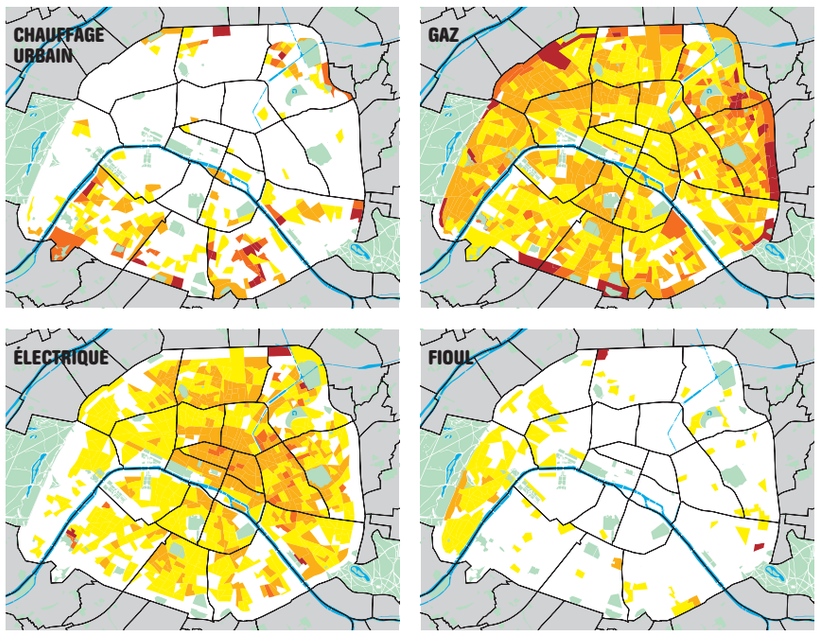

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.

Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.

Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.

Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).

On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

Formation

1730
Plan de Roussel
Paris, ses fauxbourgs
et ses environs

- rues d'origine médiévale
- grandes compositions réalisées à partir du XVIe siècle
- limites d'arrondissements actuelles

1780-1830
Assemblage du plan
de Verniquet (à l'intérieur
du mur des Fermiers
généraux) et des minutes
de banlieue de Paris
(à l'extérieur de l'enceinte
des Fermiers généraux)

- 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- limites d'arrondissements actuelles

1871
Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- limites d'arrondissements actuelles

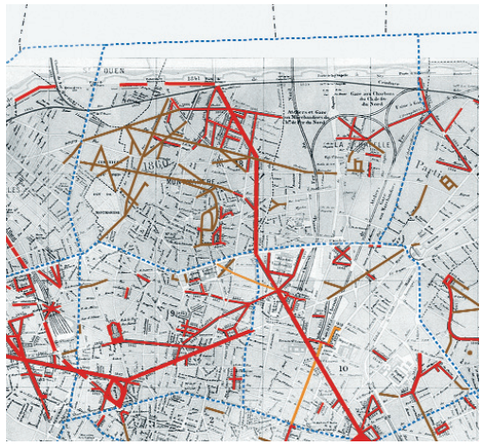

1940
Extrait de la carte de France
« type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la IIIe République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- limites d'arrondissements actuelles

À l'origine territoire de vignes et de carrières, le futur 18e arrondissement est progressivement occupé par les villages de Montmartre, de Clignancourt et de la Chapelle. Il est parcouru par des voies rurales, qui franchissent ou contournent la butte : le chemin de Montmartre (rue du Mont-Cenis), celui de Saint-Ouen (avenues de Clichy et de Saint-Ouen), des Poissonniers (rue Ramey) et de Saint-Denis (rue de la Chapelle). Seules les rues Marcadet et Riquet relient transversalement le village de Clichy à celui de La Villette.

Dès le début du XIXe siècle, après l'établissement de l'enceinte des Fermiers généraux, le territoire se développe. Les boulevards de Clichy, de Rochechouart et de la Chapelle sont aménagés, ainsi que les avenues de Clichy et de Saint-Ouen. Les rues de Clignancourt, Ramey et Marx-Dormoy s'urbanisent, avec la création de lotissements (autour de la rue d'Orsel et au nord de la place des Abbesses).

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la butte Montmartre se densifie inégalement, selon des tracés irréguliers. Un important réseau de rues droites est ouvert (rues Championnet, Ordener…), compensant le manque de grandes percées (hormis les boulevards Barbès et Ornano). Parallèlement, la création de lotissements (rues de Suez, Simart…) et d'équipements (place Jules-Joffrin) ainsi que le développement de grandes emprises de services à la Chapelle (chemins de fer du Nord et de l'Est, gazomètres…) favorisent l'urbanisation de ce territoire.

Entre les deux guerres, des ensembles d'HBM sont établis sur les boulevards des Maréchaux et à l'emplacement de l'îlot insalubre n° 9 (rues André-Messager, Gustave-Rouanet…). De plus, les cités ouvrières des années 1930 s'étendent et se densifient (Moskova, Simplon).

Dans la seconde moitié du XXe siècle, au nord-est, les grandes emprises industrielles de services évoluent, avec l'urbanisation de la rue des Poissonniers, la création des entrepôts Calberson, boulevard Ney, l'aménagement de la zone d'activités CAP 18 et du nouveau quartier de l'Évangile ; cette mutation se poursuit avec les projets actuels d'équipements comme rue d'Aubervilliers, rue Pajol et place Hébert. Plusieurs opérations publiques de requalification des tissus urbains où le patrimoine est également en mauvais état sont en cours (Goutte-d'Or, îlot Caillié…).

Structure urbaine

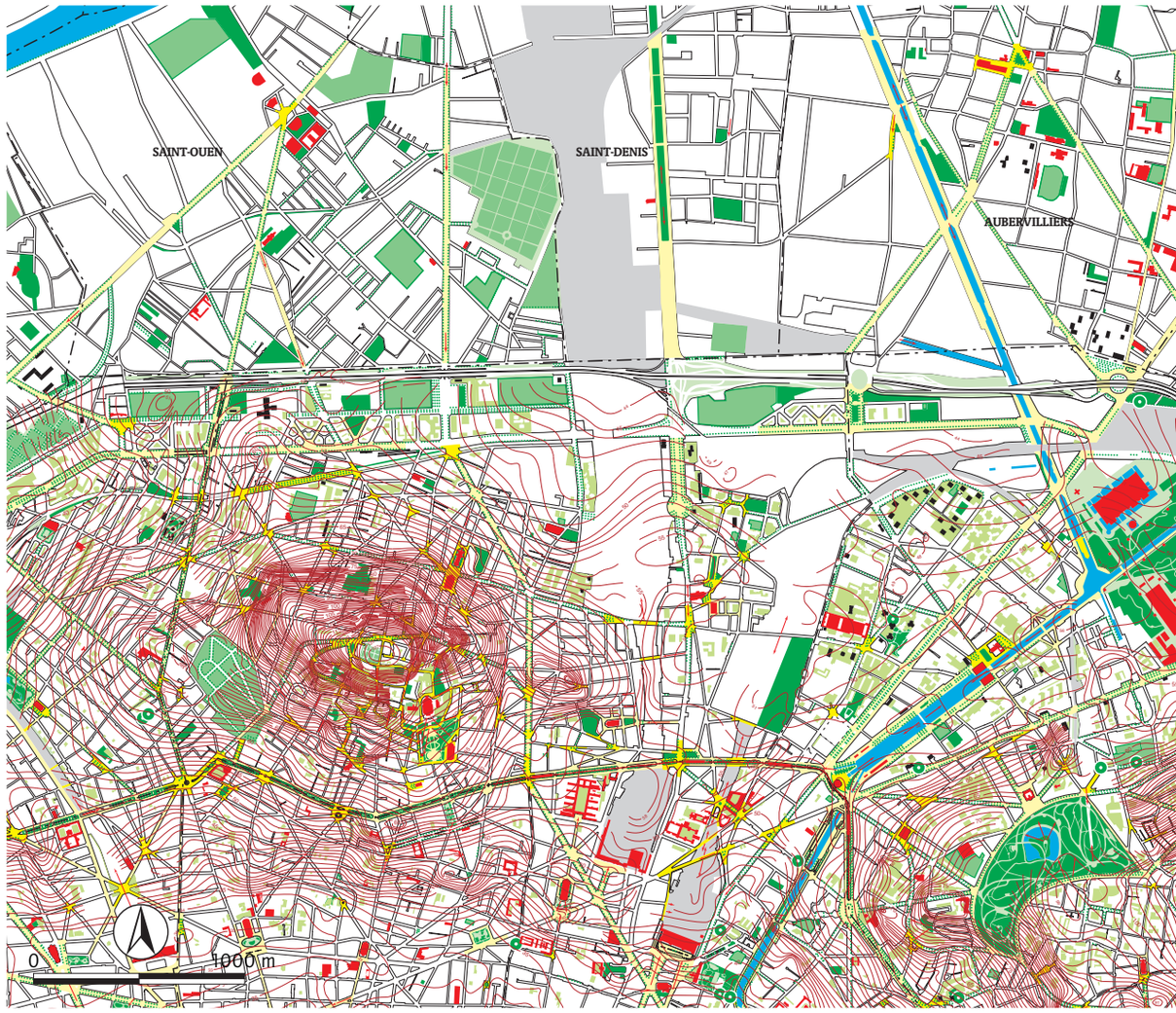

PAYSAGES

Le relief du 18e arrondissement est dominé par la butte Montmartre, ponctuée de petits espaces singuliers. Elle est encadrée par quatre tracés monumentaux : les boulevards de Clichy, de Rochechouart et de la Chapelle, les avenues de Clichy et de Saint-Ouen, le boulevard Barbès et la rue Ordener. Ils sont complétés, au nord, par le boulevard Ornano et, à l'est, par les rues Marx-Dormoy et de la Chapelle. Les voies, qui suivent les courbes de niveau (rues Custine, Caulaincourt…) ou les lignes de plus grande pente de la butte (rues des Saules, du Mont-Cenis…), ont un caractère pittoresque, offrant de multiples perspectives vers Paris et la plaine Saint-Denis. Quelques immeubles de grande hauteur ponctuent le territoire à la porte de la Chapelle.

Les monuments sont peu nombreux, à l'exception du Sacré-Cœur qui se détache du paysage urbain. Les plantations d'alignement bordent les tracés monumentaux. Quelques jardins privés, des squares publics (squares Willette, Carpeaux…) et le cimetière de Montmartre verdissent le territoire. Des jardins publics et des terrains de sport prennent place entre la ceinture d'HBM et le périphérique.

STRUCTURE URBAINE

Le relief n'est pas propice aux grands tracés volontaires du XIXe siècle qui, à l'instar du boulevard Ornano et de la rue Championnet, encadrent la butte Montmartre.

Le réseau des chemins ruraux (rues du Mont-Cenis, de Clignancourt…) suit les lignes de plus grande pente. Au nord-ouest, la structure rurale originelle a accueilli un ensemble de voies et de parcelles de petites dimensions. En dépit du relief, le caractère le plus remarquable de la structure urbaine est que la trame rurale conserve l'orthogonalité qui l'organise depuis la Seine, sauf de part et d'autre des rues Ramey et d'Orsel. De plus, l'intersection entre la structure rurale et les rues qui contournent la butte produit des

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine

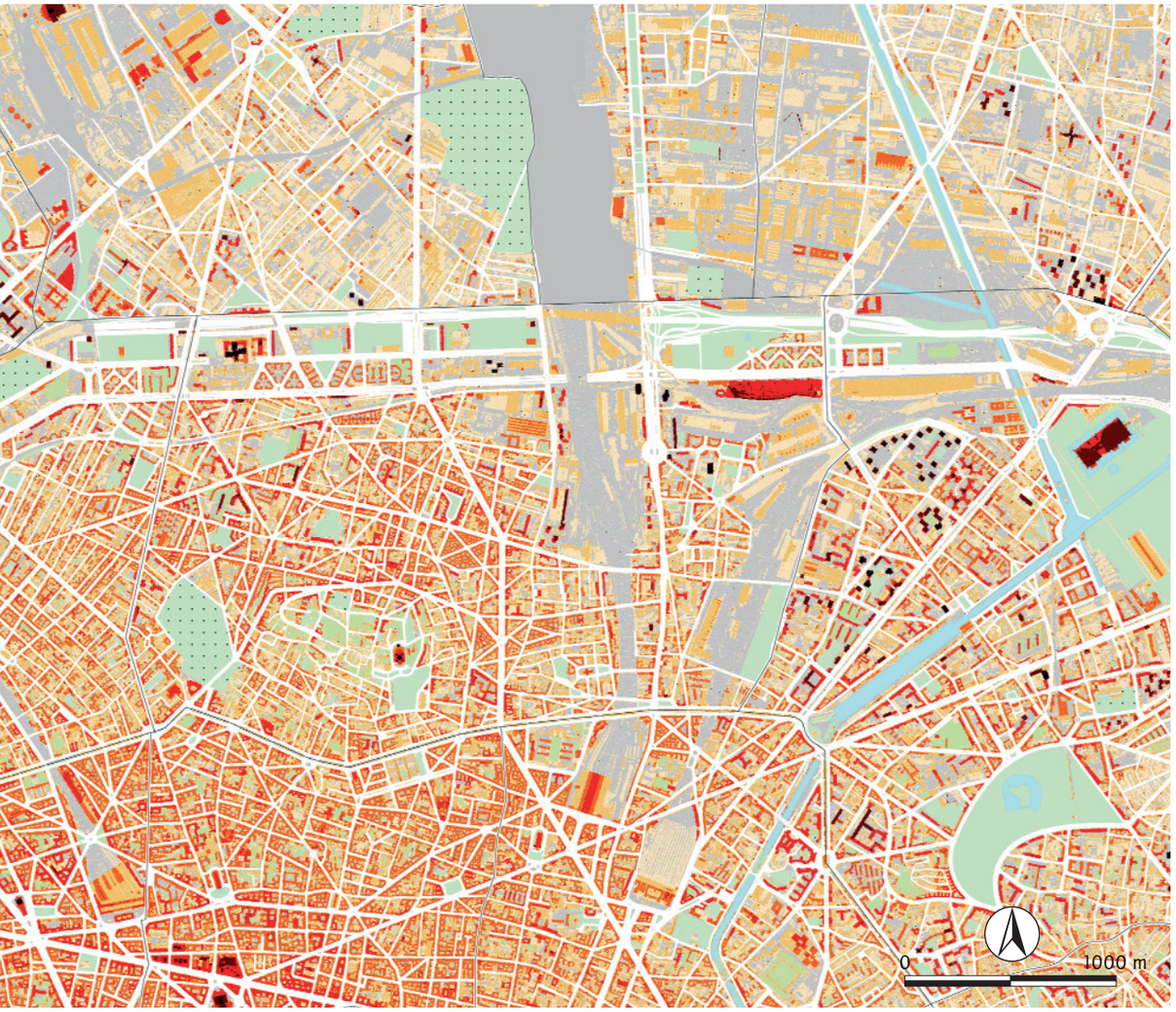

HAUTEUR DES BÂTIMENTS

- moins de 2 mètres
- de 2 à 9 mètres
- de 9 à 18 mètres
- de 18 à 25 mètres
- de 25 à 37 mètres
- de 37 à 52 mètres
- plus de 52 mètres
- cimetières
- espaces verts
- EVIP

configurations diverses, renforçant le caractère pittoresque de l'arrondissement.
Enfin, un certain nombre de petits lotissements, formant des centralités locales, ponctuent ce territoire (autour de la mairie, de l'église Saint-Bernard…).

TISSUS URBAINS

Les tissus réguliers sont très présents, sauf sur la pente méridionale de la butte Montmartre. Ils correspondent aux tracés diagonaux de la seconde moitié du XIXe siècle, qui ne remettent pas en cause la trame orthogonale majeure (rues Joseph-de-Maistre, Eugène-Süe…).
Les tissus composites, aux structures viaires et parcellaires régulières, sont issus des quartiers les plus anciennement urbanisés. Ils se situent sur la pente sud de la butte Montmartre et entre les voies de chemins de fer du Nord et de l'Est (rues Lepic, Philippe-de-Girard…).
Les tissus discontinus industriels se situent au nord-est, le long du boulevard Ney et aux abords des gares de marchandises des lignes du Nord et de l'Est. Ceux aux compositions centrées (HBM) et ceux aux compositions libres, produits des rénovations urbaines de la seconde moitié du XXe siècle, se situent entre le boulevard Ney et le périphérique.

À l'est, le relief du 18e arrondissement est plat, propice à l'établissement de grandes emprises ferroviaires. À l'ouest, un tissu urbain riche et complexe s'étend en nappe sur un relief contraignant. La butte Monmartre et ses carrières comblées ont été générateurs d'un paysage particulier. Au nord-ouest, le territoire tardivement urbanisé porte les marques des opérations de rénovation urbaine du milieu du XXe siècle.
Un seul édifice de taille monumentale offre des vues lointaines sur l'horizon de la ville : la basilique du Sacré-Cœur, mise en scène par le square Willette. Les grands tracés sont rares et cernent l'arrondissement : boulevards empruntant les anciennes fortifications, boulevards haussmanniens Barbès et Ornano, avenues de Clichy et de Saint-Ouen. Seule la rue de la Chapelle, issue d'un tracé royal, rejoignait la ville de Saint-Denis.
Les nombreux lieux pittoresques sont la conséquence directe du relief. Des dénivelés, des escaliers, des impasses, des voies sinueuses offrent des découvertes inédites du paysage et produisent souvent des effets singuliers.
Quelques autres bâtiments sont remarquables à divers titres, comme l'église romane Saint-Pierre-de-Montmartre ou les édifices publics des trois ensembles institutionnels (autour de la place Jules-Joffrin, des rues Saint-Bruno et Saint-Mathieu, et du square Carpeaux).
Les tissus composites forment trois groupes distincts. Les tissus d'origine villageoise sont présents dans quelques îlots de la butte Monmartre, à Clignancourt et à la Chapelle ; ceux d'origine rurale sont situés principalement le long des rues Marx-Dormoy, de la Chapelle, des Poissonniers, du Poteau et des avenues de Clichy et de Saint-Ouen ; enfin, les nombreux lotissements de la première moitié du XIXe siècle se trouvent au sud et à l'est de la butte.
Les tissus réguliers sont principalement localisés au nord, au pied du relief. Composés de lotissements et de percements successifs, ils se situent autour des équipements de la place Jules-Joffrin, autour des rues Custine, Caulaincourt et Lamarck, du lotissement Carpeaux et des rues Damrémont et Lamarck et, enfin, le long des boulevards Barbès et Ornano.
Les tissus de petite échelle sont disséminés sur tout le territoire. Ils correspondent à quelques ensembles de maisons de campagne (au sud de la butte Monmartre et le long de l'ancienne enceinte des Fermiers généraux), à des groupements de maisons bourgeoises du début du XXe siècle (versant nord de la butte Monmartre) et à de petits lotissements de logements ouvriers au nord.

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle

- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue

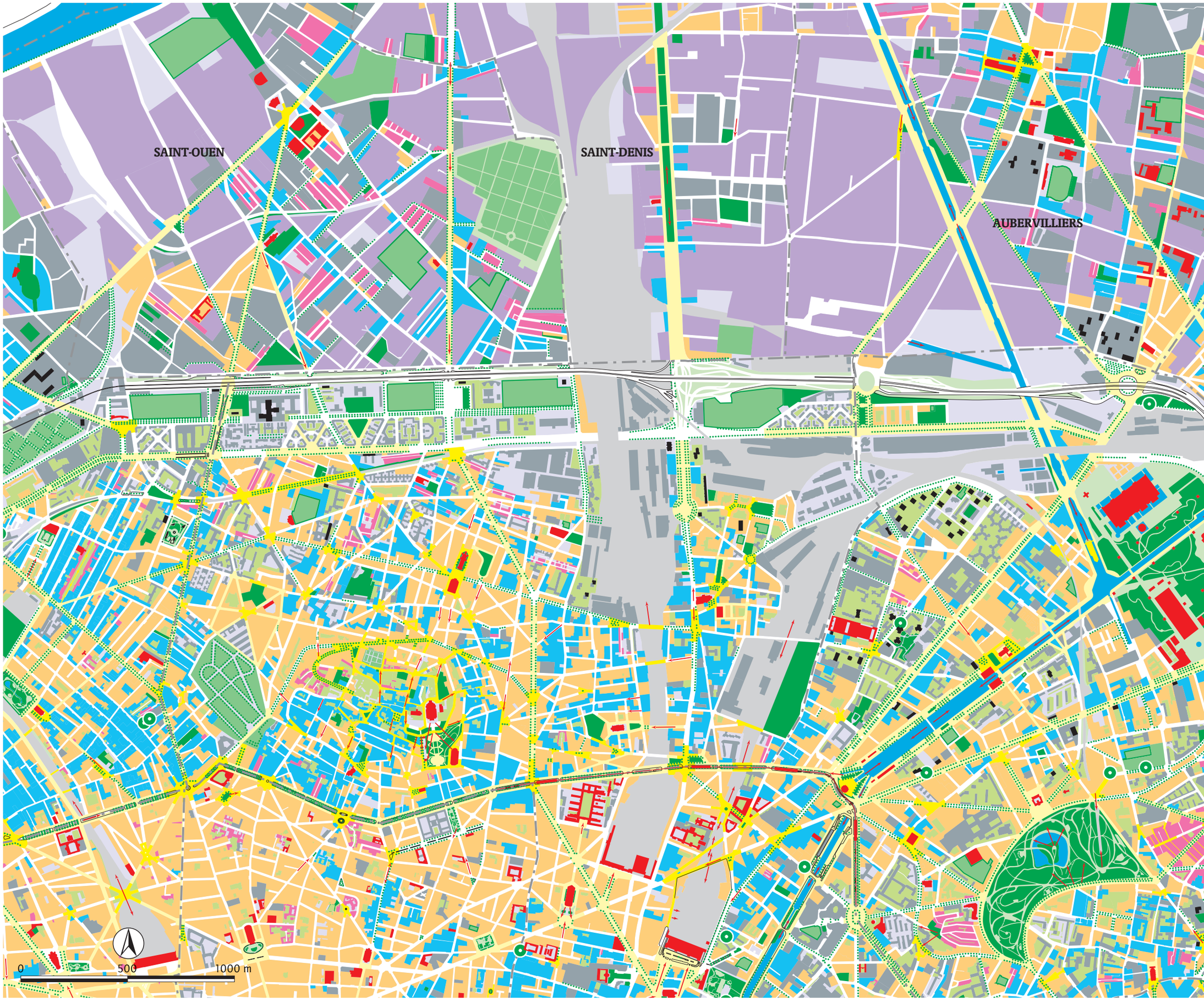

Protections et transformations récentes ou en cours

Les transformations récentes ou en cours sont nombreuses, aussi bien en constructions neuves qu'en réhabilitations. Leur répartition sur le territoire est cependant irrégulière. Elles sont quasiment absentes dans le périmètre de la butte Montmartre, très protégé dans le cadre du PLU. Dans le tissu urbain courant, des opérations de réhabilitation ou de substitution sont réalisées, en général par le secteur privé, sans remise en cause des structures urbaines et du paysage urbain.

Les parcelles sont relativement petites, les voies étroites et le bâti est souvent de qualité médiocre. Ces secteurs ont échappé aux rénovations urbaines des années 1960-1970, et leur transformation, sous la forme de projets respectueux de l'existant, a été mise en œuvre récemment. Après l'achèvement ces dernières années,de la ZAC de la Moskova et du secteur de la Goutte-d'Or sud, les opérations en cours sont celles du quartier Château-Rouge et de la rue Émile-Duployé, de l'îlot Caillié, du secteur Clignancourt-Nord (autour des rues du Nord, Émile-Chaîne, du Roi-d'Alger), de l'impasse Robert et du quartier de la Chapelle sud (impasse Dupuy et rue Pajol). Il ne reste plus, dans l'arrondissement, de secteurs de ce type qui ne soient pris en charge et en cours de rénovation.

Le territoire constitué entre les années 1920 et 1960 sur l'emprise des fortifications de Thiers présente aussi des lacunes et des dysfonctionnements. Le GPRU Binet-Montmartre doit y remédier. Seuls les espaces publics ont déjà été traités.

De grands projets urbains sont en cours d'élaboration sur les emprises de services et d'infrastructures. Au nord, entre les boulevards des Maréchaux et le périphérique, le GPRU Paris-Nord-Est a pour objectif de restructurer entièrement l'interface entre Paris et ses communes limitrophes, de la porte de la Chapelle à celle de Pantin. À l'est, le long des emprises ferrées des gares de l'Est et du Nord, les premiers signes d'une mutation profonde se font sentir. Du sud au nord, on trouve, à différentes échelles, la ZAC Pajol (en cours) et le parc de la Cour-du-Maroc, le groupe scolaire de la place Hébert, l'opération de la porte des Poissonniers et, au nord-ouest, rue du Mont-Cenis, celle d'EMI-Capitol-Virgin.

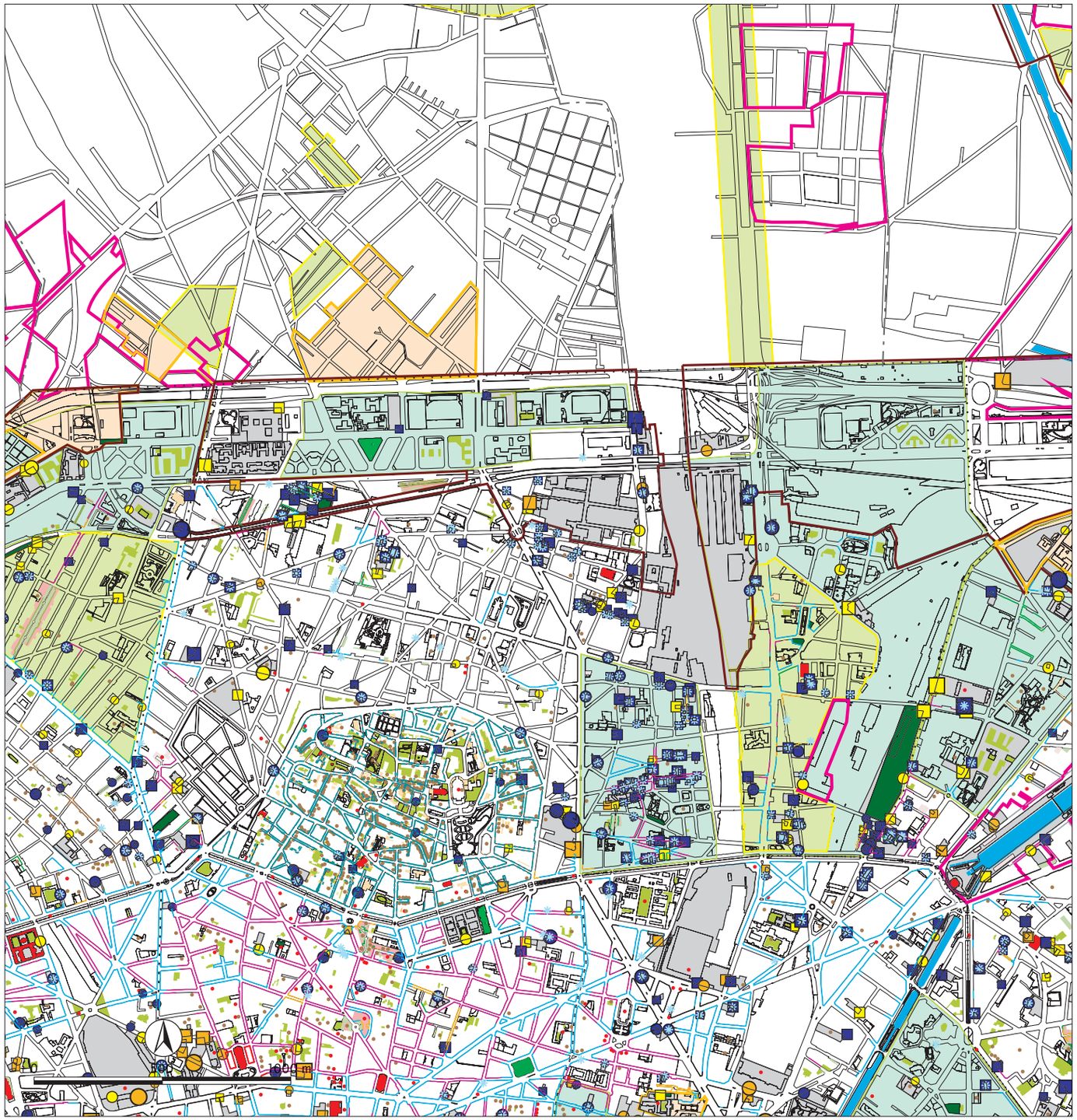

LES PROTECTIONS

Dispositions relevant du PLU de Paris

- protection des maisons et villas
- volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres

- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur
- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État

- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur – PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS

Formes structurantes

- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²

- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245
- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins

- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement

- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement

- OPAH en cours
- GPRU – GPV – ORU
- QPV

Exemples

1

©Apur

2

©Apur

3

©Apur

4

©Apur

5

©Apur

6

©Apur

7

©Apur

1 – Garage réhabilité en ateliers-logements
8, rue André-Antoine,
Architectes : Société Blandin et Label

2 – Immeuble PVP réhabilité en résidence hôtelière,
70 bis, boulevard Ornano,
Architecte : Csaba Szabo

3 – Immeuble d'habitation 2005,
17-23, passage Lathuille
Architectes : Opus 5, Bruno Decaris, Agnès Pontremoli assisté de Karim Tabti

4 – ZAC Moskova

5 –Immeuble de logements
55, rue du Championnet
Architecte : Didier Morax

8

©Apur

9

©Apur

6 – Immeuble de logements
10, impasse Robert et 3 impasse Calmels
Architecte : Paul-Éric Vogel

7 – Immeuble d'habitation 2005
16-18, rue de Laghouat
Architectes : Atelier 3

8 – Immeubles de logements et hôtel industriel
2 -12, avenue de la Porte-des-Poissonniers
Architecte : Alexandre Ghiulamila

9 – Bureaux
118-126, rue du Mont-Cenis
Architectes : Renzo Piano Building Workshop

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

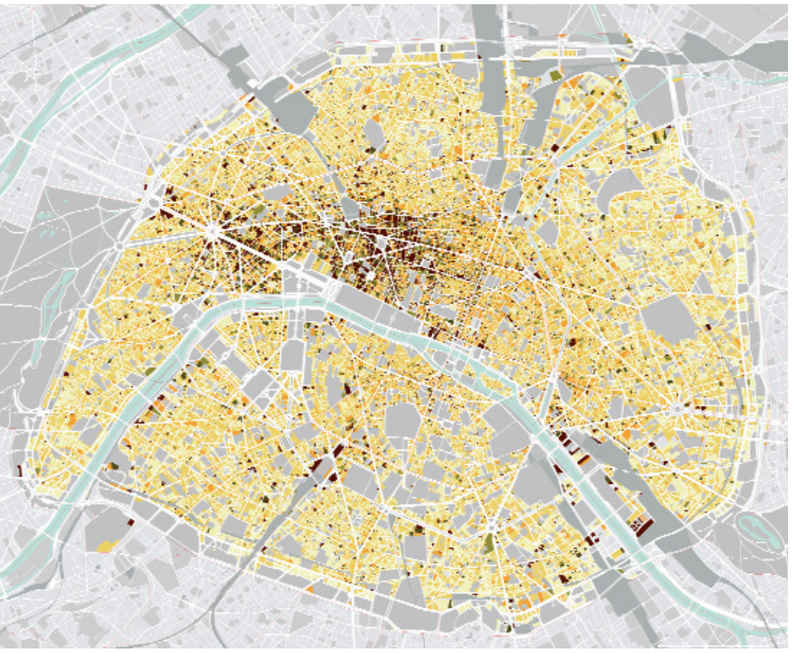

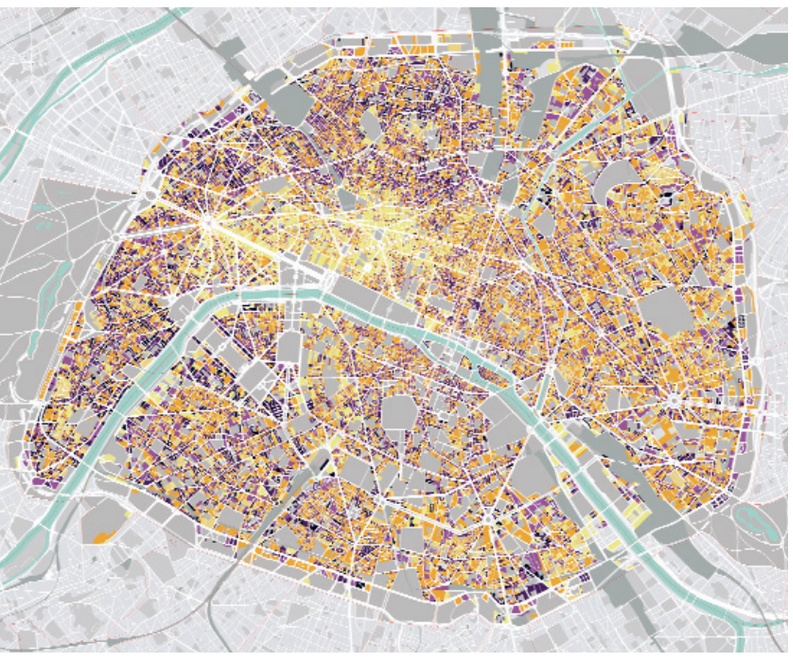

DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Par rapport au reste de la capitale, les densités bâties du 18e arrondissement sont peu élevées, mais extrêmement contrastées, avec des valeurs comprises entre 1 et 5.

Les secteurs de très forte densité correspondent aux tissus réguliers, situés entre le boulevard Barbès et la rue de Clignancourt, le long de la rue Ordener, autour de la mairie et aux abords du boulevard de Clichy. Les secteurs de densité modérée, diversifiée et contrastée correspondent aux tissus composites. Ils sont situés sur la butte Montmartre, où les densités décroissent progressivement en allant vers le sommet, dans les quartiers de la Goutte-d'Or, de Château-Rouge et de la Chapelle. Les secteurs de faible densité correspondent aux tissus de petite échelle, situés dans la partie nord des quartiers des Grandes-Carrières et de Clignancourt.

Les densités de surfaces habitables sont parmi les plus importantes de la capitale. Les plus fortes s'observent sur le flanc nord de la butte, dans les quartiers des Grandes-Carrières et de Clignancourt et jusqu'aux abords de la petite ceinture. Elles se situent également à l'ouest du cimetière de Montmartre, en bordure des boulevards de Clichy et de Rochechouart et au sud de la rue Doudeauville. Les densités sont plus modérées dans le quartier de la Chapelle, dans les parties nord des quartiers des Grandes-Carrières et de Clignancourt, au-delà de la petite ceinture et en haut de la butte Montmartre.

Les densités de surfaces d'activités sont parmi les plus faibles de la capitale, généralement inférieures à 1,5 (entrepôts situés sur les emprises ferroviaires…). De nombreuses parcelles ne comportent aucune surface d'activités (butte Montmartre, partie nord des quartiers des Grandes-Carrières et de Clignancourt). Mais certaines présentent des densités d'activité élevées (supérieures à 4). Elles sont disséminées sur le territoire, avec cependant quelques regroupements, entre la place de Clichy et le sud du cimetière de Montmartre, dans les îlots compris entre les boulevards de Rochechouart, Barbès et les rues de Clignancourt et Christiani, et autour de la Halle Saint-Pierre.

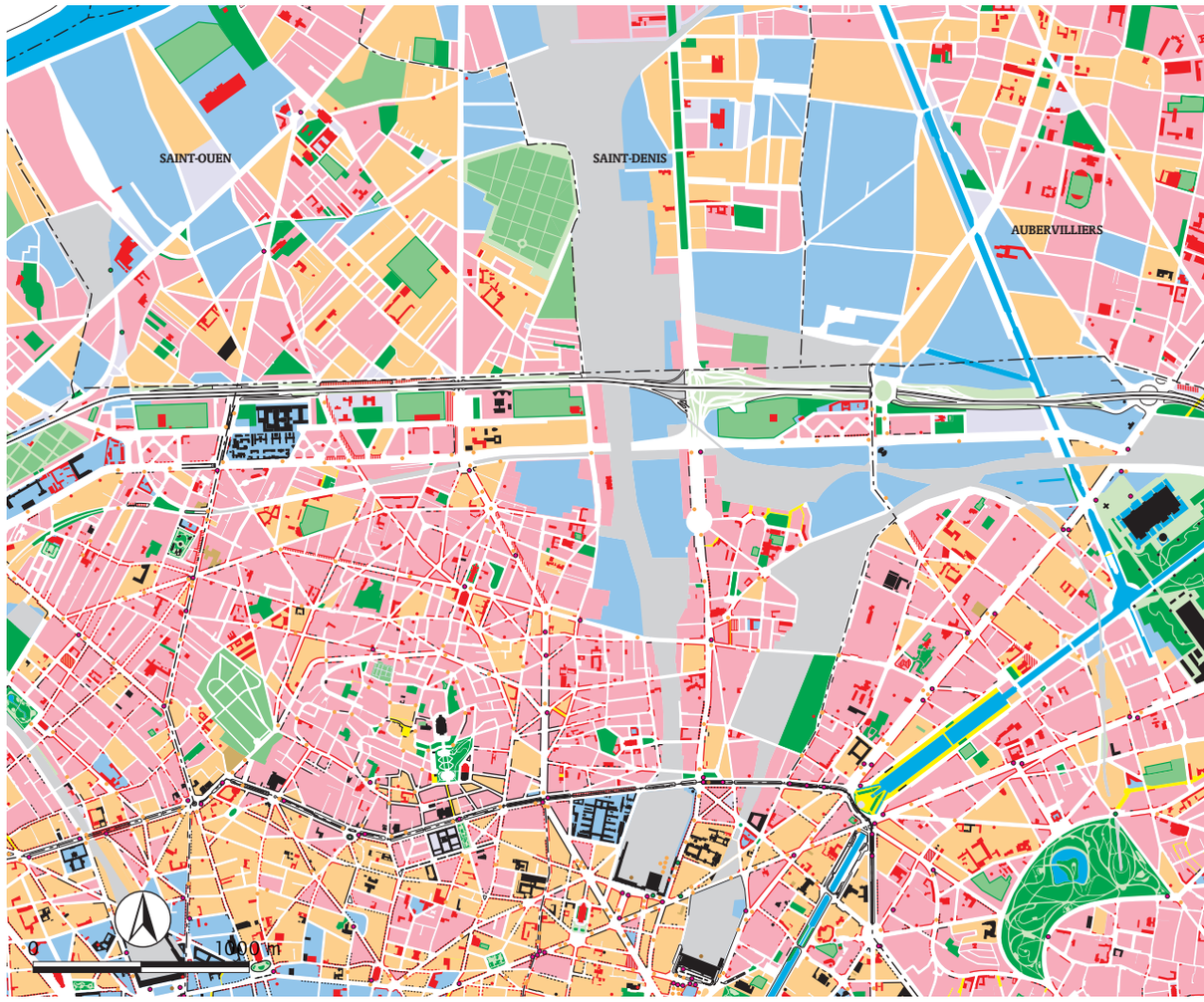

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

À l'échelle de Paris, le 18e arrondissement est très résidentiel, ponctué de quelques îlots d'occupation mixte. Son caractère résidentiel résulte de la présence à la fois de fortes densités de population et de densités de surfaces d'activités plus faibles. Ces fortes dominantes d'habitat sont accompagnées d'un nombre important de commerces de proximité.

Cependant, quelques îlots d'occupation mixte ponctuent le territoire le long du boulevard Ney, à l'est et au centre. Cette mixité des fonctions résulte de la présence d'activités liées aux transports, au sein d'îlots fortement habités ; elle s'observe dans la ZAC Moskova, de part et d'autre du carrefour des rues Lamarck et Damrémont, et dans le triangle formé par les rues de Clignancourt, Custine et Ramey.

Enfin, ce territoire ne présente que très peu d'îlots où l'emploi est dominant, en dehors de celui de l'hôpital Bichat.

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES
- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS
- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES
- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Dans le 18e arrondissement, la demande en déplacements est proche de la moyenne parisienne. Les flux générés, essentiellement d'origine résidentielle et commerciale, se renforcent au niveau de pôles de vie locale tels qu'Anvers, les abords de la mairie du 18e, Abbesses ou la Goutte-d'Or.
Le 18e arrondissement bénéficie d'une bonne couverture en transports en commun, avec la présence de 20 lignes de bus et de 4 lignes de métro (2, 4, 12, 13). Très complémentaire du réseau de métro, le réseau de bus compense en grande partie les trous de desserte du métro identifiés, même s'il demeure quelques petites zones non couvertes. La récente ligne de traverse Ney-Flandres, non prise en compte dans cette étude, répond aux demandes de desserte à la limite des 18e et 19e arrondissements.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.

Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus, des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.

Les aménagements cyclables sont encore peu développés dans le 18e arrondissement. Des itinéraires est-ouest ont été réalisés ces dernières années sur les boulevards des Maréchaux et sur l'ancienne enceinte des Fermiers généraux (boulevards de Clichy et Rochechouart). Un aménagement radial a été aménagé boulevard Barbès.
Les aménagements cyclables devraient s'étendre notamment rue Marx-Dormoy et rue de la Chapelle, et les déplacements en vélo devraient être facilités rue Belliard et rue Championnet.

DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

- moins de 1 000
- de 1 001 à 4 000
- de 4 001 à 8 000
- de 8 001 à 12 000
- de 12 001 à 16 000
- de 16 001 à 20 000
- plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

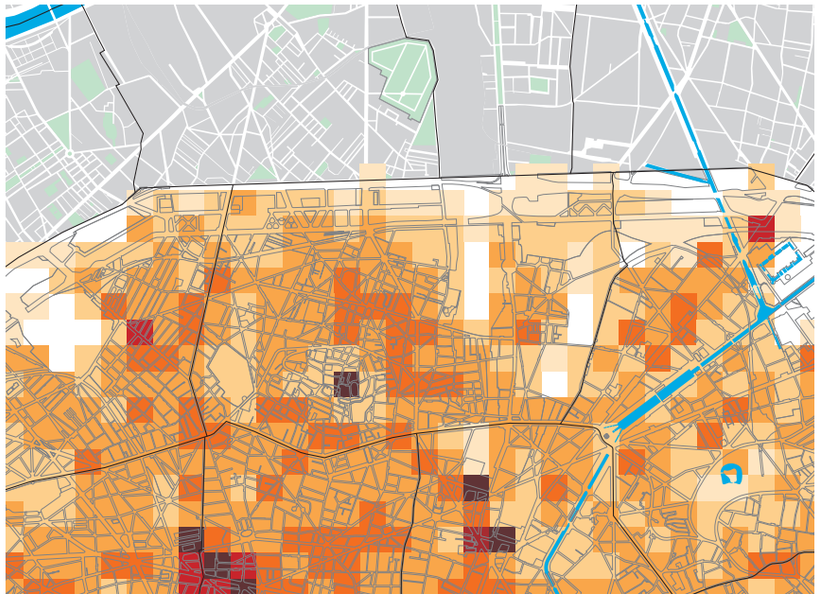

COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel (bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

« Traverse » Ney -Flandre non prise en compte.

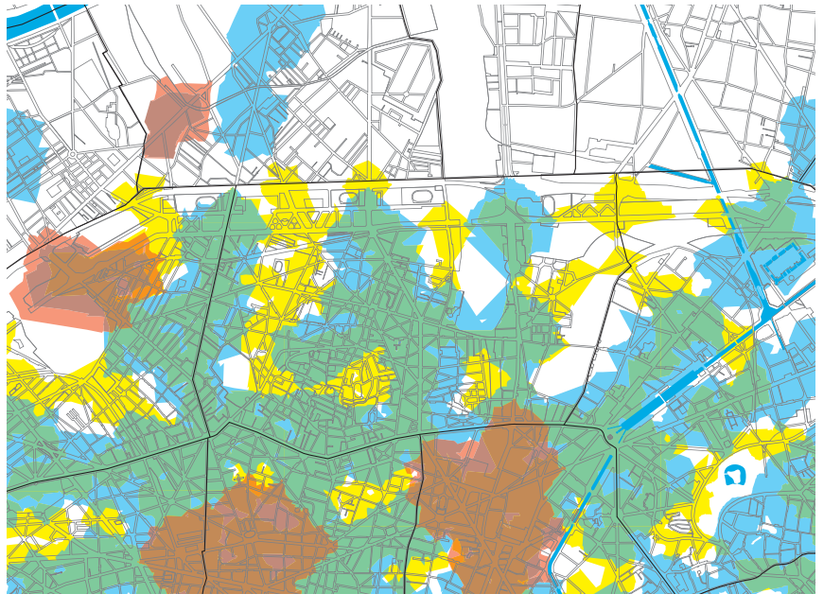

OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

- de 1 à 100
- de 101 à 500
- de 501 à 1 000
- plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006

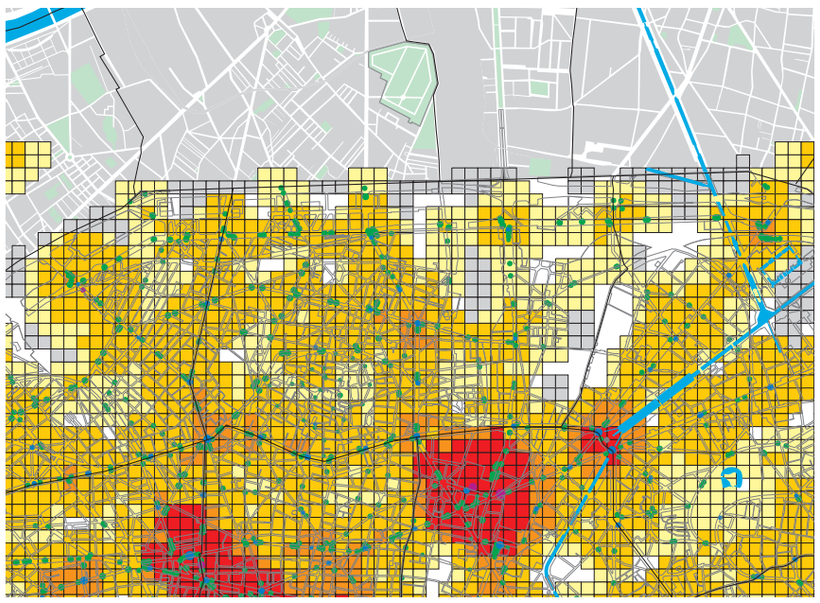

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

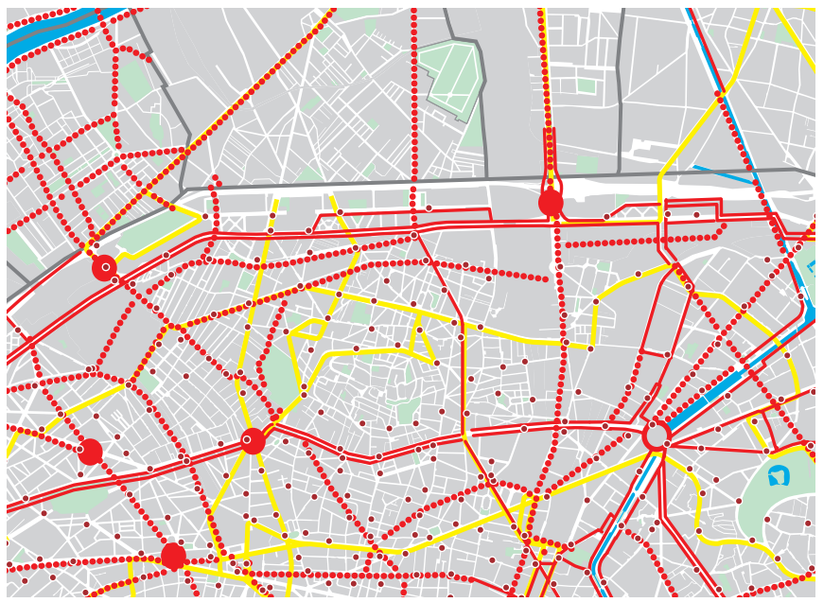

Déplacements

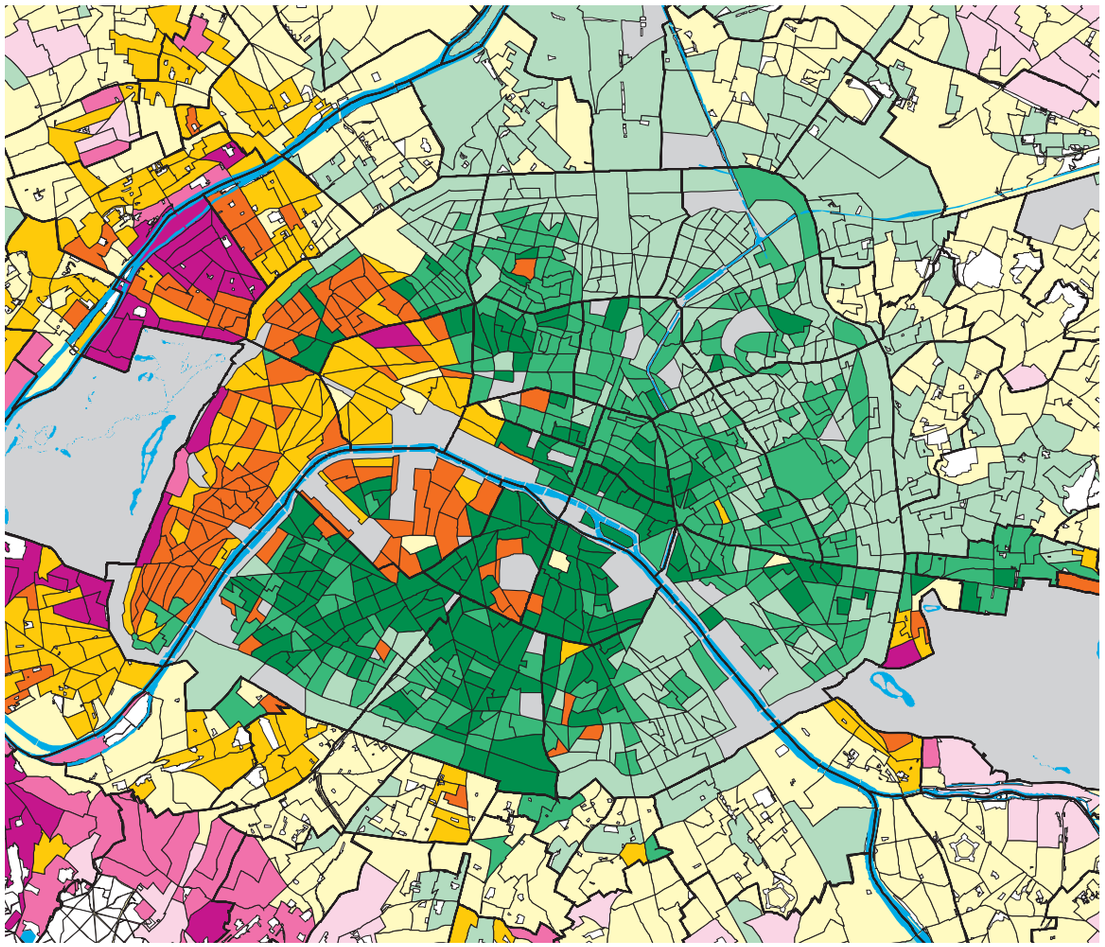

MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999

ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥60 %)
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx

en kg / km / jour en 2002
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains

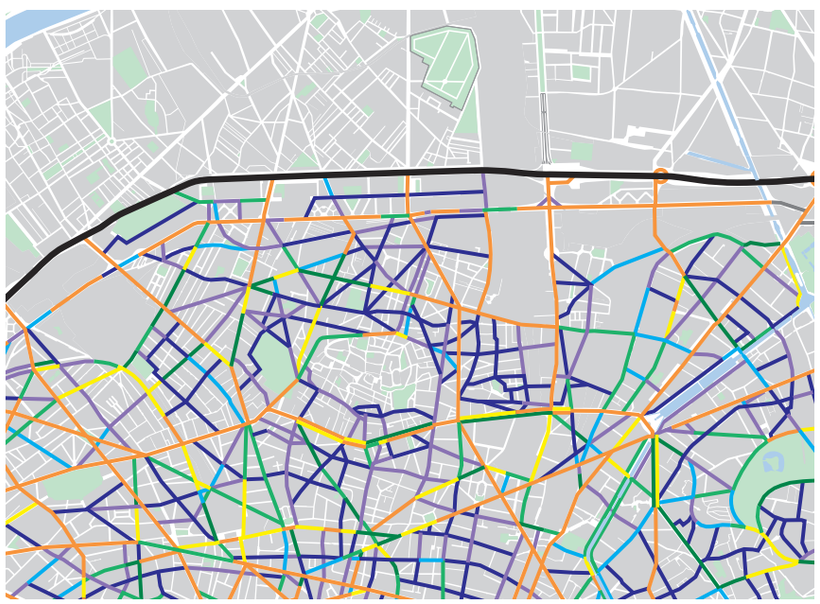

L'offre de stationnement deux-roues (vélos et motos) s'est très nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 333 en 2001 à 1 244 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.
À Paris, seul 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 18e arrondissement, seulement 34 % des ménages, rassemblant 42 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît stable depuis 1999 alors, qu'à l'échelle parisienne, la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.
Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (–14,4 %).

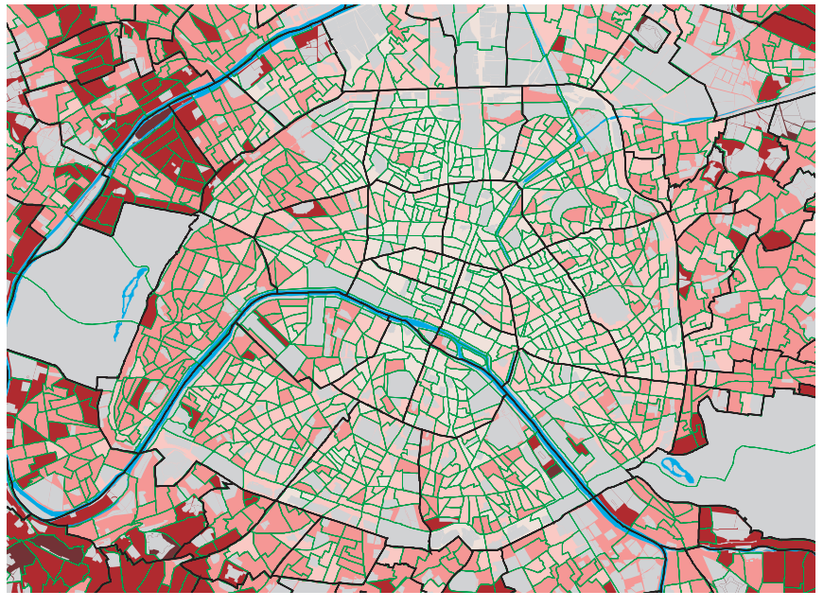

TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999

Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages
- plus de 85 %
- de 70 à 85 %
- de 55 à 70 %
- de 45 à 55 %
- moins de 45 %
- contour d'IRIS

Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %

Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

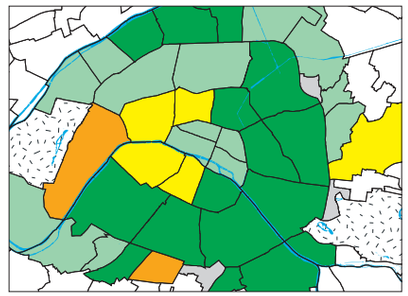

ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES

Baisse
- plus de 4 %
- de 1 à 4 %
- stable

Hausse
- de 1 à 4 %
- plus de 4 %

Moyenne Paris = – 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…

La majorité des jardins publics est située sur la butte Montmartre ou à proximité, avec les squares Willette (2,37 ha) et Léon-Serpollet (1,5 ha) et plusieurs jardins de plus petite taille (Suzanne-Buisson, Burq, Jehan-Rictus…). Les autres jardins se trouvent entre le boulevard périphérique et le boulevard des Maréchaux (Henri-Huchard, René-Binet), dans le nord du quartier de la Chapelle (Charles-Hermite, Rachmaninov). Le reste de l'arrondissement demeure moins bien desservi.

Récemment, le 18e a bénéficié de plusieurs réalisations : aux jardins d'Éole (4,2 ha), qui dotent la partie est de l'arrondissement d'un véritable parc urbain ouvert également sur le 19e, s'ajoutent le square impasse des Deux Nèthes, le jardin de l'opération Moskova, le réaménagement et l'extension du square Léon, et l'ouverture de jardins partagés. Pour le futur, l'opération Pajol, la réserve rue de Jessaint, le terrain de la rue des Poissonniers… apporteront une nouvelle amélioration de la desserte.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements, ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.

ESPACES VERTS PUBLICS

espaces verts nouveaux ou réhabilités depuis 2001

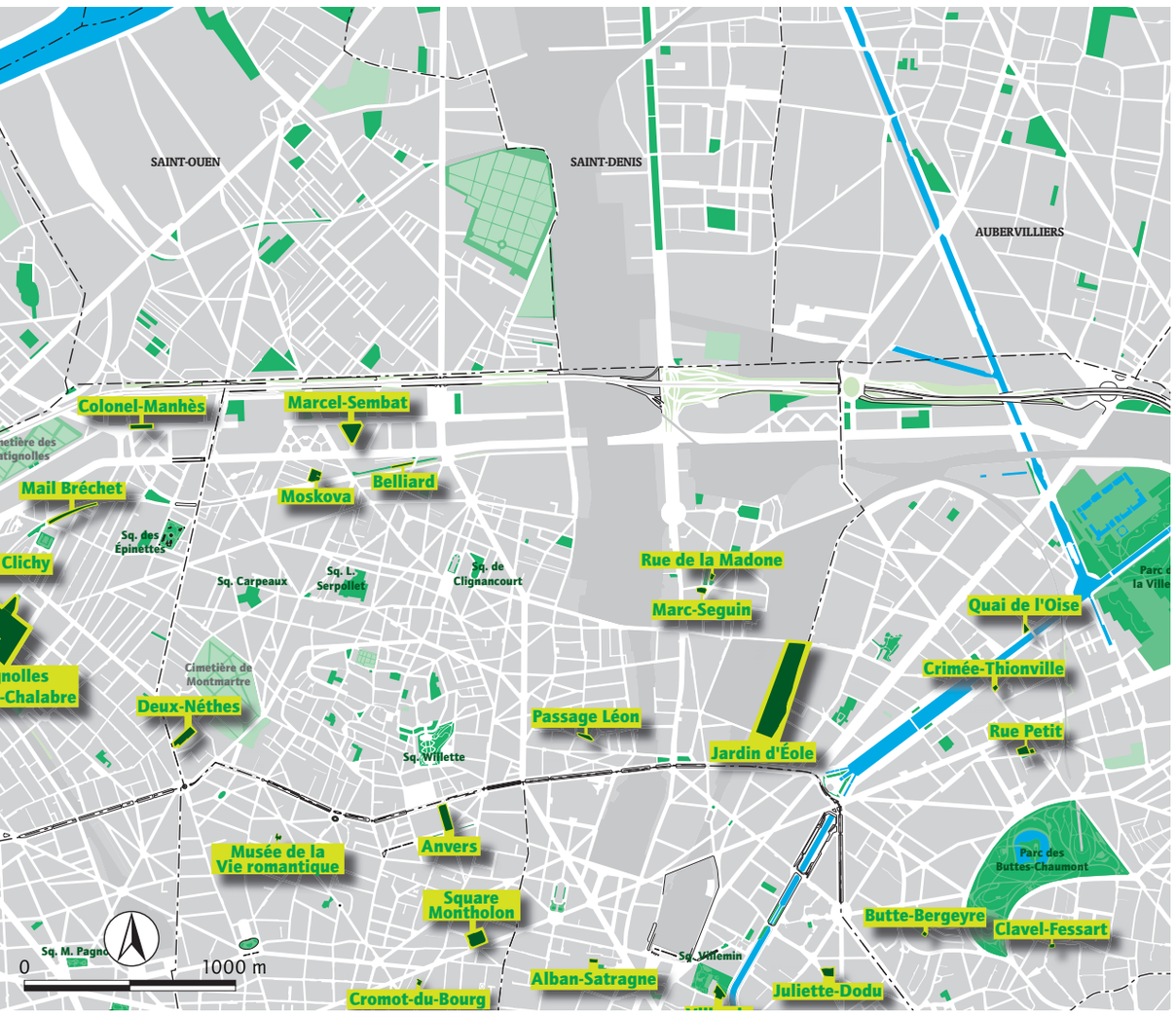

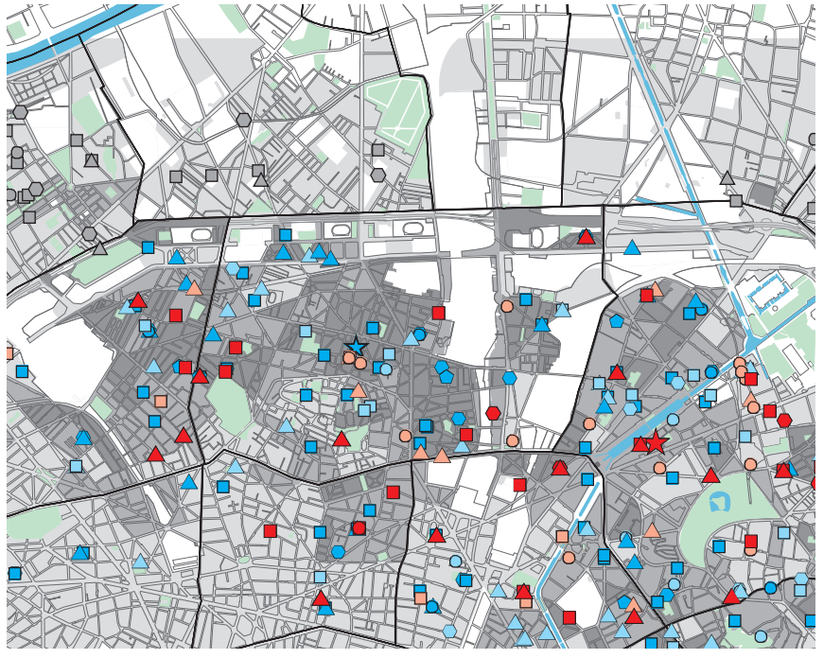

En 2001, le 18e disposait de 1700 places pour la petite enfance dans 31 établissements municipaux. Des besoins d'équipements étaient identifiés à l'est, dans le sud du quartier Chapelle et aux abords du cimetière de Montmartre. Des réponses ont été apportées par la création de 4 crèches et 3 haltes-garderies municipales (au total 196 berceaux et 57 places). Par ailleurs, on relève l'ouverture de 6 crèches privées (171 berceaux), situées au centre et au nord-est. À noter enfin la présence d'une Maison de l'enfance rue Duc. Le 18e totalise ainsi près 60 de établissements d'accueil pour la petite enfance et 9 centres de PMI (Protection maternelle et infantile).

CULTURE

Paris est un centre culturel mondialement connu, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.

L'offre en équipements culturels du 18e est concentrée au sud de l'arrondissement. Plus de la moitié des 26 salles de spectacle privées sont situées à proximité des boulevards de Clichy et de Rochechouart, où sont également localisés 18 théâtres, dont le Théâtre municipal des Abbesses, et 5 musées. L'arrondissement dispose par ailleurs de 4 bibliothèques municipales et de 2 autres bibliothèques, bien réparties sauf dans le quart nord-est, enclavé par les emprises ferroviaires de la gare du Nord. Les cinémas sont au nombre de 2 (indépendants). La formation artistique bénéficie d'un conservatoire municipal, des studios de danse du Conservatoire national de région de Paris aux Abbesses et de 2 « Paris-Ateliers ». Le Théâtre des Trois Baudets, dédié à la chanson francophone, diversifie l'offre en spectacles, le nouveau centre musical Fleury-Goutte-d'Or étend les opportunités de formation artistique et l'Institut des cultures musulmanes proposera aux musulmans et non-musulmans un lieu d'activités universitaires, culturelles et cultuelles.

©Apur Abron

Parc de la Cour-du-Maroc
Architecte-paysagiste : Atelier Corajoud

Équipements

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires
- maternelle
- élémentaire
- polyvalente
- hors Paris

Secondaires
- collège
- lycée
- enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	primaire	secondaire	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

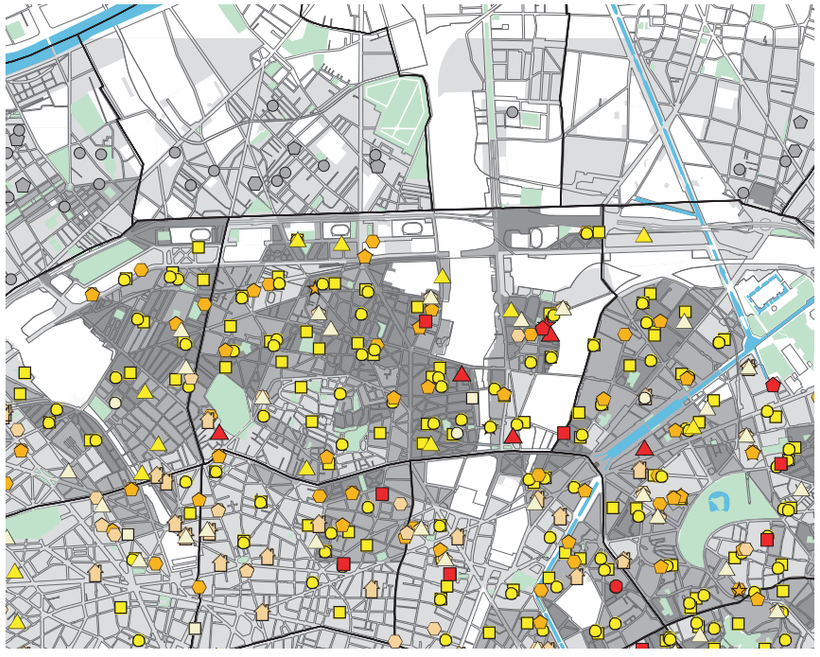

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants. Le 18e compte 31 écoles maternelles et 32 écoles élémentaires publiques, dont respectivement 21 et 26 établissements sont classés en ZEP. Les secteurs moins bien desservis en 2001 ont connu de notables améliorations : la nouvelle école maternelle Simplon (6 classes), une seconde rue Christiani (6 classes), 4 nouvelles écoles polyvalentes, rues Pajol (11 classes), Forest (5 classes), Cugnot (12 classes) et Émile-Duployé (10 classes). Dans le secondaire, on dénombrait 11 collèges et 7 lycées en 2001. Pour combler le déficit d'équipements dans le quartier Chapelle, le collège Daniel-Mayer a été ouvert place Hébert (20 classes et 2 classes d'enseignement adapté). Par ailleurs, les collèges Dorgelès et Clemenceau ont été mis aux normes pédagogiques.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
On dénombre 34 établissements sportifs dans le 18e : 10 gymnases, 3 piscines, 2 terrains d'éducation physique TEP), 3 tennis, 6 centres d'animation… Les deux tiers de ces équipements sont rassemblés dans 9 centres sportifs polyvalents, dont 8 dans la partie nord. Le dernier, qui regroupe un gymnase, un TEP et un centre d'animation, est situé dans le quartier Goutte-d'Or. Dans le but de compléter l'équipement sportif, des réalisations sont prévues dans plusieurs opérations d'aménagement : rue des Poissonniers, Clignancourt-Nord, Pajol, Paris-Nord-Est…

Construction d'un groupe scolaire (collège Hébert - École Cugnot),
2, place Hébert 28 et 38, rue Cugnot
Architecte : Michel Remon

©DPA - Daniel Lifermann

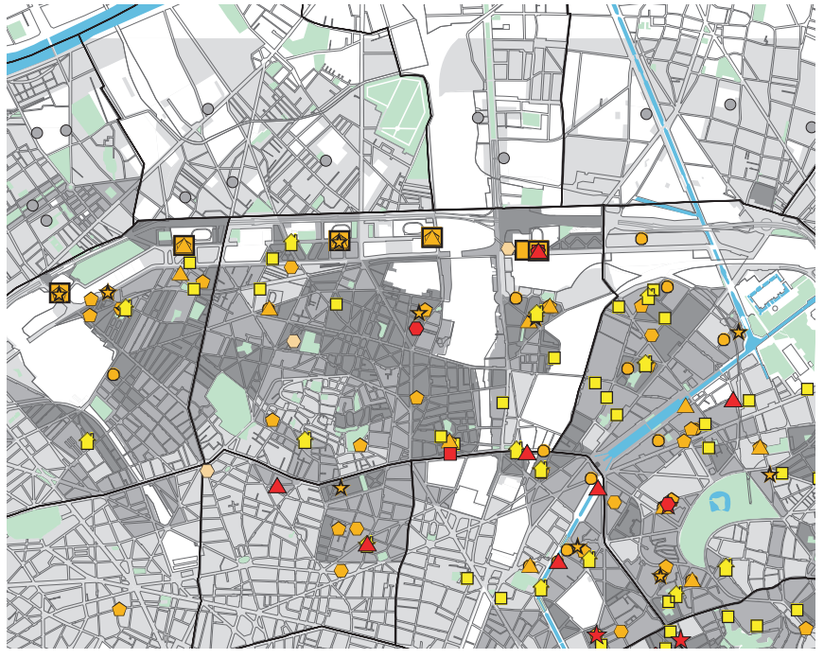

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air
- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts
- gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents
- centre d'animation
- espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris
- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient, quant à elles, de davantage de places d'accueil .
La demande reste cependant très soutenue. Le 18e dispose de 9 résidences sociales, de 4 centres d'hébergement d'urgence (dont un restructuré début 2005), de 2 centres d'hébergement et de réinsertion sociale, de logements d'insertion, de 2 lieux d'accueil de jour et de 117 hôtels meublés (chiffre le plus élevé de la capitale). On note également la présence de 3 foyers de travailleurs migrants et autant de maisons-relais, dont 2 créées respectivement en 2001 et 2005.
Les équipements pour les personnes âgées (17 % de plus de 60 ans) consitent en 13 résidences du Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP (588 places), 3 résidences privées et 2 points d'accueil de jour. Les jeunes bénéficient de 7 résidences étudiantes du Crous (627 logements), dont 6 ouvertes entre 2003 et 2005, de 2 foyers d'hébergement et d'un foyer de jeunes travailleurs. D'ici 2008, environ 350 logements devraient être disponibles dans 5 nouvelles résidences, notamment porte des Poissonniers.

SANTÉ

Le 18e compte 2 hôpitaux de l'AP-HP (Assitance publique-Hôpitaux de Paris), un centre hospitalier, 4 cliniques, 5 équipements de santé de la Ville (centre d'adaptation psycho-pédagogique, dispensaire anti vénérien…) et 5 autres équipements de santé (centres de santé, dispensaires…). L'est de l'arrondissement demeure relativement éloigné de ces équipements.

EMPLOI

Le 18e dispose de 21 équipements en faveur de l'emploi dont 3 ANPE, 2 associations publiques avec accueil emploi, 7 entreprises d'insertion publiques, deux nouveaux Espaces publics numériques et 3 Espaces d'insertion emploi (un créé en 2003).

Centralités

Dans le 18e arrondissement, où la vie urbaine est riche et complexe, se superposent, à l'est, les quartiers enserrés entre les grandes emprises ferrées des gares de l'Est et du Nord et, à l'ouest, un ensemble composite de quartiers denses, vivants et de caractère très divers, où se mêlent le patrimoine et le commerce mais aussi des difficultés sociales importantes.
Le caractère résidentiel domine, avec quelques pôles d'activités d'échelle parisienne ou régionale, notamment sur le versant sud de la butte Montmartre.
Les limites du 18e sont nettes, et posent problème à l'est et au nord en raison des infrastructures qui les marquent. À l'est, les voies ferrées créent des coupures radicales difficiles à surmonter. Au nord, le boulevard périphérique rend les relations entre Paris et les communes limitrophes souvent mal commodes, même au droit des portes. La coupure est très forte, notamment entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers. Les limites ouest et sud, en revanche, sont des voies urbaines supports, souvent, d'une forte animation.
L'avenue de Clichy, axe très commerçant, attire une clientèle multiculturelle, de provenance souvent régionale. L'avenue de Saint-Ouen possède une zone de chalandise plus réduite. Au sud, les boulevards de Clichy et de Rochechouart constituent un ensemble très touristique et animé, de jour comme de nuit.
Dans cette diversité, le 18e offre un pôle de rayonnement métropolitain et même de portée internationale, la butte Montmartre, seul point d'attrait touristique majeur en dehors du centre de Paris et du fleuve. Cette vie touristique s'appuie sur la basilique du Sacré-Cœur et la vue qu'elle offre sur la ville, sur les rues et les escaliers du quartier ainsi que sur l'ensemble des artistes qui s'y regroupent.
L'influence de la butte Montmartre se fait sentir au sud jusqu'aux boulevards de Clichy et de Rochechouart, qui accueillent aussi une clientèle touristique internationale. Plus à l'ouest, on peut rattacher à cet ensemble la place de Clichy, avec ses cinémas, ses brasseries et ses nombreux transports en commun, espace animé, fréquenté par des Parisiens et des habitants de la périphérie.
À vrai dire, en terme d'influence, on pourrait évoquer un autre pôle majeur, celui des Puces, bien qu'il soit situé sur la commune de Saint-Ouen et relève d'un caractère différent. Ce pôle entraîne une fréquentation forte chaque fin de semaine et l'animation qui en résulte, comme parfois les nuisances, rejaillit de façon sensible sur l'ambiance aux portes nord de Paris.
À l'image de la densité et de la diversité des populations qui l'habitent, les centres de quartiers sont nombreux dans le 18e. Ils s'appuient notamment sur cinq types de commerces très représentés. La téléphonie et les « télécoms » en boutique dominent à l'est et au nord ; le textile, lui, se développe dans les quartiers de Barbès et de la Goutte-d'Or, et autour du marché Saint-Pierre. Des restaurants africains sont dispersés sur l'ensemble du territoire et des galeries d'art se concentrent dans le quartier de Montmartre.
Certains de ces centres de quartier combinent centralité commerciale et équipements locaux. Si, à l'est, l'essentiel est organisé à partir du cœur du village de la Chapelle et de la rue Marx-Dormoy, la situation est beaucoup plus complexe à l'ouest. C'est en fait un réseau de voies qui s'organise et se succède autour de la butte Montmartre, prenant appui sur quelques points forts, comme autour de la place Jules-Joffrin et de la mairie, avec la rue Ordener et la rue du Poteau, ou encore rue Lepic avec la place des Abbesses, le boulevard Ornano près de la place Albert-Kahn ou encore rue des Poissonniers et rue Dejean. Peuvent encore être cités la rue Damrémont en liaison avec les équipements du lotissement Carpeaux, le boulevard Ornano avec ceux de la rue Boinod, ou l'axe des rues Custine et Caulaincourt. Une véritable centralité périphérique émerge aussi porte Montmartre, avec ses nombreux commerces, son marché forain et ses équipements. De plus, une fréquentation ethnique, d'importance régionale mais aussi locale, se concentre dans les quartiers de Barbès, de la Goutte-d'Or et aux alentours du marché Dejean.

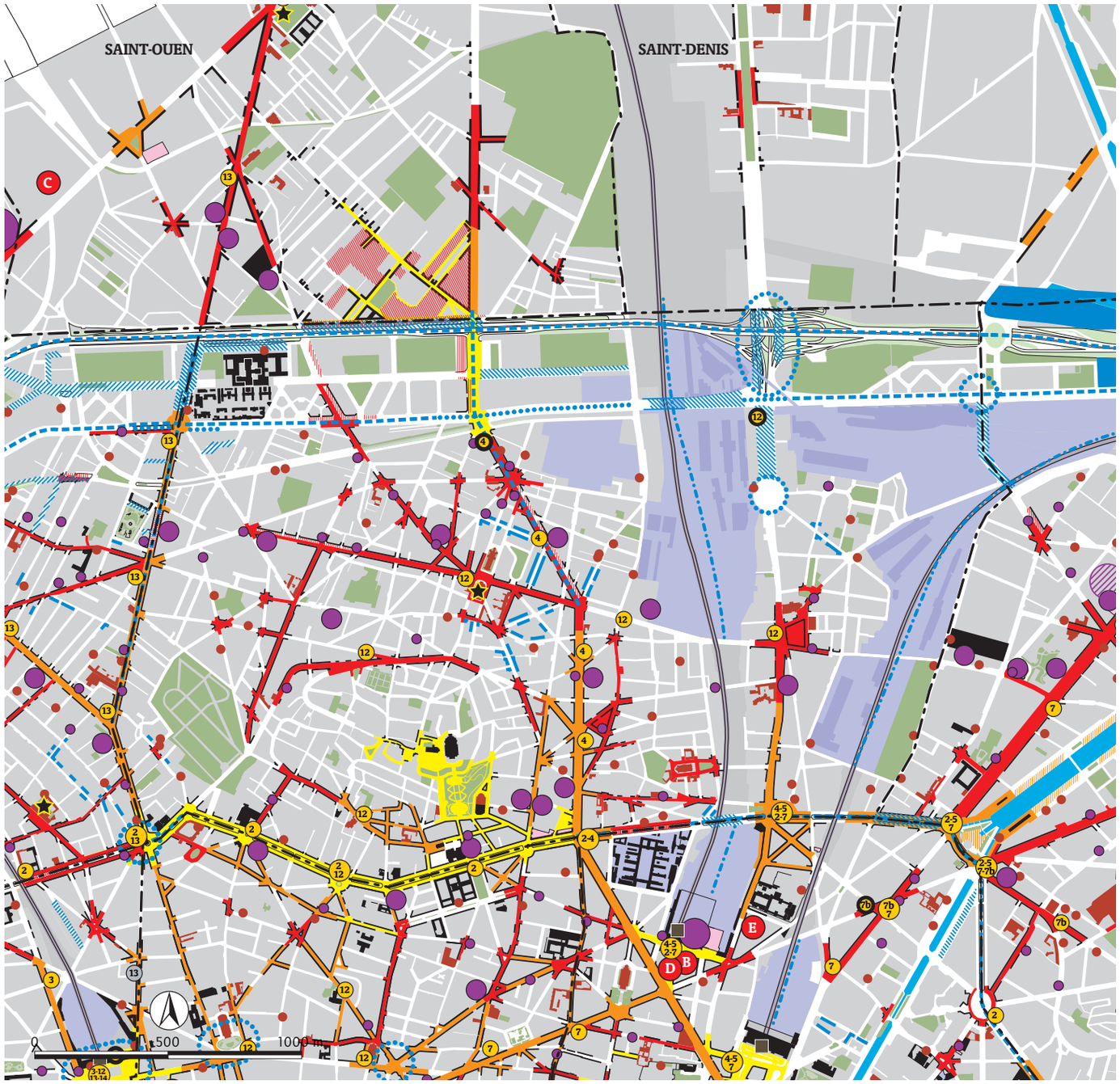

LES CENTRALITÉS
- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS
- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS
- temporaires
- marchés

LES COMMERCES
- sur rue
- emprises commerciales
- grands magasins
- + 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)
- + 5 000 m²
- de 2 500 à 5 000 m²
- de 1 000 à 2 500 m²
- de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS
- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT
- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006

Transformations récentes ou en cours

Ces dernières années, parallèlement aux actions poursuivies sur le cadre bâti, plusieurs aménagements ont été réalisés sur les espaces publics. Les boulevards de Clichy et de Rochechouart, encombrés par les cars de tourisme, ont été recalibrés et remodelés, avec la mise en place de parterres plantés sur le terre-plein central, améliorant ainsi la cohabitation entre les différents usagers. Plus récemment, le boulevard Barbès et la rue d'Aubervilliers élargie ont été redessinés et pourvus de pistes cyclables. À une échelle plus locale, le mail Leibniz-Belliard, débarrassé de ses stationnements et rendu aux piétons, a été partiellement planté, et la rue René-Binet a été réaménagée.

Dans le même temps, de nombreux équipements publics nouveaux ont été mis en place. Les principaux qui peuvent être cités sont le groupe scolaire de la place Hébert, les écoles des rues Pajol, Boinod, Émile-Duployé et Christiani, les crèches de l'impasse Robert, des rues d'Aubervilliers, Richomme, Pierre-Picard et Joseph-de-Maistre, le gymnase de la rue Boinod, l'Institut des cultures musulmanes de la Goutte-d'Or, la bibliothèque et le Centre musical Fleury Goutte d'Or - Barbara de la rue Fleury.

De nombreux foyers pour étudiants gérés par le Crous ont été ouverts, comme boulevard Ornano, rue Forest, rue Myrha, rue Championnet, rue Pajol et avenue de la Porte-des-Poissonniers. D'autres équipements, qui participeront à court terme à l'évolution de la vie urbaine de l'arrondissement, sont programmés dans la ZAC Pajol (un collège, un IUT, un gymnase, un jardin, une bibliothèque et une auberge de jeunesse).

En ce qui concerne les établissements de spectacle, le Théâtre des Trois Baudets, rue Coustou, a été réhabilité.

Même si le paysage commercial n'a pas été bouleversé, il a été marqué récemment par l'implantation des magasins Virgin, sur le boulevard Barbès, et Darty, sur le boulevard de Rochechouart.

S'agissant enfin des espaces verts, l'offre actuelle a été enrichie par plusieurs équipements, comme le jardin de la ZAC de la Moskova et les jardins partagés de la villa des Tulipes et des Deux- Néthes. Mais le principal d'entre eux, qui rayonne également sur le 19e arrondissement est le nouveau parc de la Cour-du-Maroc, qui compte parmi les réalisations majeures de ces dernières années au nord de Paris.

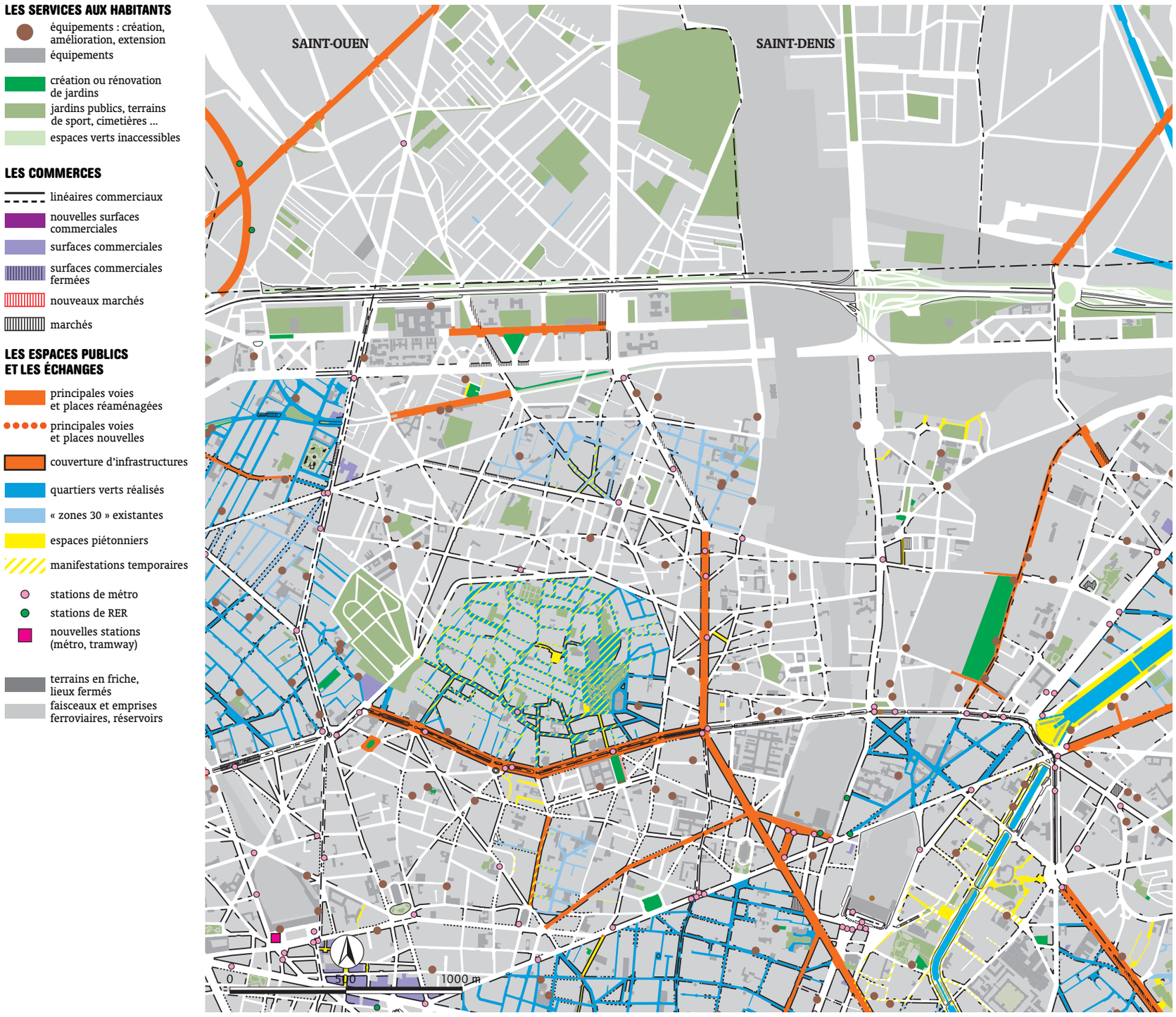

Exemples

©Apur

©Apur

©Apur Abron

©Apur

1 – Boulevard de Clichy
aménagement du terre-plein central

2 – Boulevard Barbès
réaménagement des trottoirs et de la piste cyclable

3 – Parc de la Cour-du-Maroc
Architecte-paysagiste : Atelier Corajoud.

4 – Jardin de la Moskova

5 – Rue René-Binet
aménagement du trottoir nord

6 – Bus « la traverse »
rue Pajol

7 – Réhabilitation d'une crèche
76, rue Joseph de Maistre
Architectes : société RH+ Architecture

8 – Centre musical Fleury Goutte-d'Or Barbara
vue intérieure du Hall
Architecte : SWAP, Pierre Swaenepoel.

©Apur

©Apur

©Apur

© SWAP-Architecte, Pierre Swaenepoel

©Apur

©Apur

©Apur

9 – Foyer étudiant
204, rue Championnet,
Architectes : de Manneville, Tessier, Poncelet

10 – Foyer étudiant
59-61 rue Myrha
architecte : Georges Pencrea'ch

11 – Réhabilitation lourde d'un immeuble tertiaire en magasin Virgin
7-15, boulevard Barbès
Architecte : Cabint Haour

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- PLU
  - emplacement réservé pour logement social
  - emplacement réservé pour équipement
  - emplacement réservé pour espaces verts
- autres équipement nouveaux
- reconversion de bâtiments remarquables
- sites logistiques urbains

Règlements particuliers

- PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
- métro
- RER
- tramway
- Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- restructuration d'ouvrage
- couvertures
- restructuration d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie

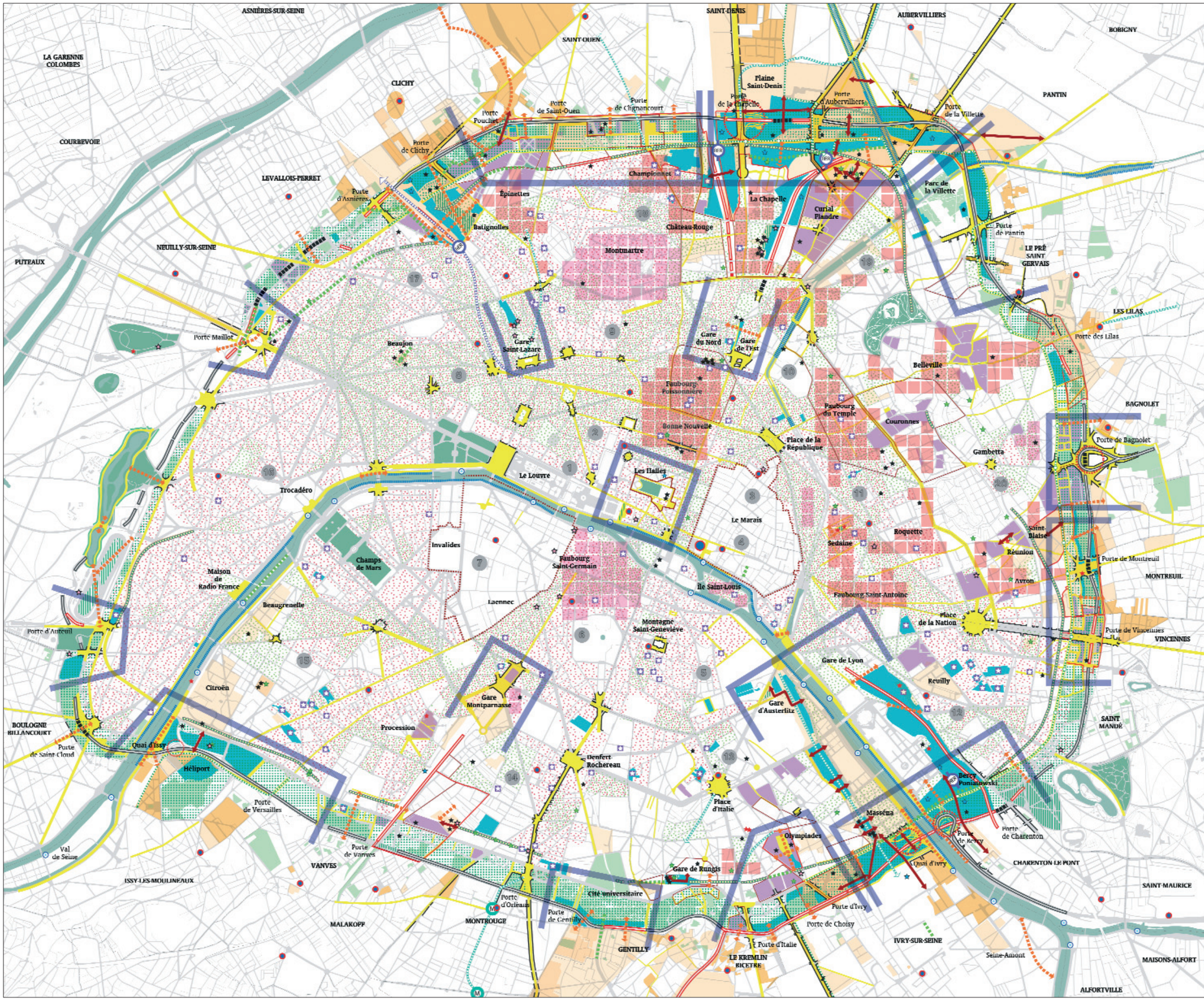

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

Dans le 18e arrondissement, les actions à poursuivre peuvent se développer de manière active sur des tissus à caractères particuliers, dans le respect de la forme urbaine préexistante, et dans le cadre d'opérations publiques et mixtes, de réhabilitation et de rénovation (Château-Rouge, Émile-Duployé, îlot Caillié, secteur Clignancourt-Nord, impasses Dupuy, du Gué, Letort et Robert…).
Ce renouvellement des tissus existants pourrait être complété par de nouvelles interventions dans les quartiers, associant des actions sur les conditions d'occupation, l'habitat, les espaces libres et le paysage. Un certain nombre de territoires mériteraient à cet égard d'être expertisés pour valider l'intérêt d'une telle démarche sur une partie de leur périmètre. Cela pourrait être le cas du quartier Riquet-Pajol (en continuité de la ZAC), de la partie nord du quartier Goutte-d'Or, entre Château-Rouge et Clignancourt-Nord, ou encore le long des boulevards de Clichy et de Rochechouart, sur ce territoire commun au 9e arrondissement, dans un esprit proche des interventions menées le long des Grands Boulevards.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

De la porte de Saint-Ouen à la porte des Poissonniers, ce sont toutes les opportunités foncières et tous les territoires sensibles qui devraient pouvoir être améliorés dans le cadre du GPRU Montmartre, Clignancourt-Poissonniers. Associant des opérations nouvelles comme le remodelage de l'hôpital Bichat, de la caserne du boulevard Ney et du site de la RATP rue Belliard, les travaux de cet aménagement, vaste et complexe, sont déjà visibles sur une partie des espaces publics et des îlots d'HBM. Des interventions nombreuses y sont prévues, comme porte Montmartre, dans le secteur Binet, avec des réhabilitations de logements, mais aussi la démolition-reconstruction de la tour de logements proche du périphérique et la création d'équipements : crèche, école et bibliothèque d'accompagnement.
S'appuyant sur des opérations similaires menées à Saint-Ouen, l'ensemble de ces interventions devrait permettre de donner une nouvelle qualité au territoire limitrophe aux deux communes.
Ce secteur va aussi profiter à terme du prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte d'Asnières, avec la requalification des boulevards des Maréchaux.
Parallèlement, l'insertion du boulevard périphérique pourrait être améliorée et les liaisons avec les communes riveraines facilitées. S'y ajouterait la poursuite du réaménagement de l'ancienne « voie extérieure d'isolement », commencé rue René-Binet, vers la rue Francis-de-Croisset et la rue Jean-Cocteau.
Plus à l'est, le vaste territoire qui prolonge dans Paris l'ancienne plaine industrielle de Saint-Denis pénètre dans le 18e et dans une partie du 19e. Constitué de grandes emprises liées aux transports, sa mutation d'ensemble est maintenant lancée.
Sur ses zones de contact avec les tissus urbains existants, des opérations sont en cours, comme l'éco-quartier Pajol. Elles vont apporter au quartier de la Chapelle un ensemble d'équipements qui font aujourd'hui défaut (un collège, un IUT, un gymnase, un jardin, une bibliothèque et une auberge de jeunesse, notamment sous la halle dont le toit sera formé de 3 300 m² de panneaux solaires). De même, rue des Poissonniers, plusieurs opérations sont en cours ou s'engagent, comme le « 122 », avec logements, activités, résidences pour étudiants et apprentis, crèche, gymnase, centre d'animation et espace vert.
Aux limites de Paris, ce secteur dispose d'un schéma de cohérence mis au point dans le cadre du GPRU Paris-Nord-Est. Ce schéma, ambitieux, propose d'aménager l'ensemble des emprises « mutables » du secteur, en traitant les causes souvent lourdes des dysfonctionnements structurels reconnus. Le désenclavement, incluant les emprises en mutation de la plaine Saint-Denis, doit se faire avec l'ouverture de liaisons nord-sud, notamment la possible restructuration de l'échangeur de la Chapelle, la poursuite de l'aménagement de la porte d'Aubervilliers et, entre les deux, l'enfouissement et la couverture du boulevard périphérique.
La couverture doit être réalisée dans le cadre de la ZAC de la Gare-des-Mines, dont la procédure est en cours. Cette opération, montage original de coopération interdépartementale, s'étend sur trois communes. Sont prévus d'une part un immeuble-pont au-dessus du périphérique, geste architectural fort marquant le renouveau du site, qui accueillerait des équipements sportifs, ludiques et commerciaux ; d'autre part, des logements, des bureaux et des équipements de quartier organisés autour d'un jardin. Le stade des Fillettes devrait, pour sa part, être rénové sans attendre.
Immédiatement à l'ouest de la porte de la Chapelle, il serait intéressant de lancer une réflexion sur le regroupement d'un programme universitaire, de logements et d'équipements logistiques. Au sud, dans le cadre du PLU actuel, pourrait se développer, après concertation, le nouveau quartier « Chapelle Internationale », avec un programme mixte de logements, de bureaux et d'activités de fret en bordure de faisceau ferroviaire. Au sud encore, l'ancienne gare Chapelle-Charbon serait restructurée pour recevoir notamment un jardin, une activité de fret et une nouvelle liaison piétonne entre le quartier Charles-Hermite et le quartier Évangile.
Ce secteur devrait assez rapidement profiter des effets du prolongement du tramway T3 à la porte de la Chapelle, prévu pour 2012, et de l'ouverture à l'est de la nouvelle station RER Éole-Évangile, prévue en 2014, à laquelle se raccorderait aussi une ligne de tramway venant de la plaine Saint-Denis. À long terme, pourrait être réservée la possibilité de créer une autre station RER près de la porte de la Chapelle, sur la ligne D nord-sud. C'est dans ce secteur que passerait aussi, si elle est décidée, la liaison aéroport Charles-de-Gaulle -Express.

LES AUTRES REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS

La place de Clichy, très fréquentée, dont l'évolution a déjà fait l'objet d'une large concertation, devrait pouvoir être réorganisée rapidement pour faciliter sa traversée. À plus long terme, après les boulevards de Clichy, de Rochechouart et Barbès, et la rue d'Aubervilliers, pourra être imaginé un meilleur partage de l'espace public de certaines voies, comme les avenues de Clichy et de Saint-Ouen, la rue de la Chapelle et le boulevard Ornano. S'y ajouterait la requalification de la sous-face du métro aérien, boulevard de la Chapelle, avec notamment la mise en valeur du terre-plein et le développement de nouveaux usages.
La petite ceinture enfin, qui offre une liaison paysagère forte et joue un rôle important localement, devrait continuer d'être utilisée pour les besoins ferroviaires et permettre, là où cela sera possible, des espaces de détente, comme ceux qui ont été réalisés près de la villa des Tulipes. Les petites stations de l'avenue de Saint-Ouen et de la porte de Clignancourt devraient être rénovées.

De la porte Pouchet vers la porte de la Chapelle

© Documentation Française - Préfecture de Paris

Perspectives

© Apur - Benoît Grimbert

© Apur

© Apur

© Apur

© Apur

© Apur

© Ateliers 234

© Jourda Architectes

© OPAC de Paris - David Elalouf

© Dusapin Leclercq

© Direction de l'urbanisme

1 – Gare de la Chapelle-Charbon

2 – Rue l'Olive

3 – Boulevard Ney

4 – Rue de la Chapelle

5 – Place de Clichy

6 – Porte de Clignancourt
Gare de la petite ceinture

7 – ZAC Pajol
Le collège,
architecte : Ateliers 234

8 – ZAC Pajol
La passerelle

9 – Impasse du Gué
93 logements
Architecte : David Elalouf

10 – Projet urbain : gare des Mines
(perpective)
Architectes-urbanistes : Dusapin-Leclercq

11 – Projet d'aménagement de la porte de Clignancourt
Architecte : Ellipse (Loïc Josse) associé à la SCET et Icade Cités.